

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 77 . SEPTEMBRE 2013

INTERVIEW

Christiane Demontès,
sénatrice et auteur d'un rapport sur l'IAE / p. 6

TABLE RONDE

**La responsabilité
environnementale
dans l'action sociale** / p. 11

REPORTAGE

Comme une lettre à l'ESAT / p. 46

DOSSIER

Peut-on encore parler de
fracture numérique ?



**Chambres
Studios
Duplex
Appartements**

pour étudiants

*Notre métier,
vous loger*

Dans l'Ain

Ambérieu en Bugey

Belley

Bourg en Bresse

Miribel

Oyonnax - Bellignat

En Saône et Loire

Chalon sur Saône

Dans le Rhône

Lyon



www.alfa3a.org





N° 77 • SEPTEMBRE 2013



Le **trimestre en images** /

→ p. 4-5



Interview

Christine Demontès,
sénatrice et auteur
d'un rapport sur l'IAE. /

→ p. 6-8



Entre nous

Florent Delorme
et **Sonia M'Tallah**,
médiateurs à l'éducation
au respect garçons/filles /

→ p. 35



Dossier

**Peut-on encore parler de
fracture numérique ? /**

→ p. 37-45



Reportage

Comme une lettre à l'ESAT. /

p. 46-47



Table ronde

**La responsabilité
environnementale
dans l'action sociale. /**

→ p. 11-13



Portrait

Jean Seignemartin,
93 ans, aime les mots
et les livres. /

→ p. 14



Le **Cahier partenaires**

20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

**INTER
action**

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. **Photos Une, Dossier** : Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/). **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X



COMITÉ DE RÉDACTION D'INTERACTION

Cap sur nos 20 ans !

ASSISTANCE RECORD À NOTRE RENDEZ-VOUS DE JUILLET QUI FAIT LE POINT ET FIXE LE CAP. L'AN PROCHAIN, INTERACTION PRENDRA UN COUP DE JEUNE ET FÊTERA SES 20 ANS.

→ Début juillet, à la Maison des Pays de l'Ain, le débat s'ouvre sur la marche d'Interaction. Assistance très fournie et auditoire très attentif pour l'édition 2013 de nos travaux. De bon augure pour le 20^e anniversaire du magazine que nous fêtons l'an prochain.



Tous les ans, le comité de rédaction de juillet accueille directeurs et présidents des organismes partenaires. C'est un rendez-vous stratégique qui fait le point sur l'année écoulée et fixe des caps partagés. Jamais nous ne nous sommes retrouvés aussi nombreux autour du magazine qui a été lancé en 1994. Une belle aventure humaine et professionnelle.

Confiance en l'équipe des journalistes, ouverture d'esprit et empathie, respect et écoute de l'autre font qu'Interaction va bien. Deux ans après son lancement, la nouvelle maquette plaît. Elle va désormais nous permettre de dynamiser notre site. Nous avons tenu notre thème d'année (l'insertion par l'activité économique) ; l'an prochain, place aux jeunes dont on parle peu, ici et ailleurs.

Le magazine est apprécié lorsqu'il valorise les métiers du social et propage les expériences dans le réseau. Interaction doit être sur le terrain pour dire et faire réfléchir, pour traiter de l'actualité, certes, mais aussi pour aborder les questions de fond, avec ses lecteurs. C'est un support très lu par le grand public. Autant d'attentes retrempees dans le bouillonnement de deux ateliers qui ont renforcé le côté " lieu d'échange " du comité. Mon rôle, à la tête de la rédaction, est de rappeler en permanence ce devoir d'exigence et de remercier publiquement une équipe de journalistes fière de collaborer à Interaction. ● A.G.



→ Jacques Dupoyet, directeur de la publication, et Michelle Pierret, nouvelle directrice générale de l'Adapei (fondatrice avec Alfa3A du magazine), ont accueilli la trentaine de participants.

→ Nouveauté cette année : deux ateliers ont permis des échanges qui vont nourrir les pages du magazine. Il a été question des thèmes qui font l'actualité sociale et de l'intérêt que porte Interaction aux professionnels de l'action sociale. Trente minutes de réflexion très fructueuse.



WWW.INTERACTION01.INFO

Un site clé

→ Notre site Interaction01 se parera bientôt des habits neufs de la maquette du magazine en vigueur depuis deux ans. Nous souhaitons qu'il devienne une des clés de notre développement. Pour élargir la diffusion au-delà des 10 000 exemplaires « papier » ; pour ouvrir un vrai dialogue avec nos lecteurs et, en particulier, avec les collaborateurs des organismes partenaires ; pour offrir des services en ligne. Rendez-vous donc fin août pour inaugurer cette nouvelle vitrine ! ●





Mère Denise

Bien sûr qu'on n'allait pas la laisser tirer sa révérence, comme ça, en catimini. À l'occasion de son départ en retraite, Interaction lui a réservé une page. J'ai donc relu le portrait que nous lui consacrons il y a bientôt deux ans. Nous avons mis en exergue un de ses propos : « Ce sont les rencontres avec des êtres d'exception qui font le parcours de la personne. » Elle ne pensait pas à elle en le disant ; beaucoup penseront à elle en le lisant. Denise Avédiguian était elle-même une personne d'exception.

Il y avait foule à ses funérailles, fin juillet, en l'église de Ceyzériat. La foule des grands jours. Impressionnante, diverse, émue, tout sauf anonyme. Les proches, les amis, les collègues, les coéquipiers, des familles et des établissements à qui le Conseil général lui a demandé de confier les enfants dont il a la charge. Des enfants, beaucoup d'enfants devenus grands, adultes, grâce à elle qui n'a pas eu d'enfant. Je n'aurai garde d'oublier les communiqués de presse qui ont salué sa disparition et la nécrologie, sensible et sincère, parue dans les pages sportives du quotidien pour célébrer la dirigeante et la championne passionnée de savate. Des hommages tout à fait particuliers comme on en reçoit peu.

Quand la maladie vous emporte ainsi, aussi vite, moins de deux ans après un départ en retraite qui vous a permis de poursuivre vos activités sociales et sportives, bien sûr qu'il y a émotion, surtout si l'on a passé des années ensemble à se battre dans la vie ou sur un ring. Partie en retraite un peu dans l'ombre, Denise Avédiguian est revenue dans la lumière, comme si les convictions qu'elle portait étaient devenues des valeurs de référence. Son charisme éducatif, entamé sur le terrain, à la base, n'était plus très tendance mais il faisait merveille quand – en bugne à bugne, au bout de la table – elle s'adressait à un morveux ou à des parents égarés, comme j'en ai été témoin. Une attitude pleine de bonté. Un mot passé de mode qu'elle n'aurait pas renié.

Ni doctrine, ni dogme chez cette femme toujours souriante et accueillante. Son parcours professionnel et personnel illustre bien la voie qu'elle s'est tracée : éduquer, c'est-à-dire savoir accompagner quelqu'un pour qu'il entre dans la grande école de la vie. C'est la force du témoignage qu'elle a laissé à tous ceux qui l'ont connue.

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en im

Concert-défilé de mode ←



Les Soieries Bonnet à Jujurieux offraient un cadre idéal, les 5 et 6 juillet, au concert-défilé de mode « Le monde au bout du fil » du festival Les temps chauds. Les couturières de l'association d'insertion Tremplin ont une fois de plus prouvé leur talent, en créant à partir de vêtements de seconde main d'originales tenues aux inspirations bressanes et sud-africaines. Les élèves de la section « Métiers de la mode » du lycée professionnel Marcelle Pardé s'étaient jointes à l'aventure artistique, humaine et solidaire, avec des recherches inspirées par une visite du Parc des Oiseaux. Le chœur écho-citoyen du monde a réuni des écoliers de Jujurieux, Neuville-sur-Ain et Pont-d'Ain, des collégiens et lycéens de Bourg-en-Bresse et des adultes de Tremplin.

En parallèle au plan canicule, le CCAS de Divonne-les-Bains, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Gex, a mené une innovante campagne de prévention des risques de déshydratation, auprès de divers publics. Un « bar à eaux » itinérant s'est posé à la crèche, au centre de loisirs, à la maison de retraite, au club des aînés, à la mairie, au centre-ville, au bord du lac, dans les aires de jeux. Invitant à déguster trois eaux et distinguer à l'aveugle celle du robinet, il proposait aussi une « roue à questions » ludique et une large documentation. Plus de 400 personnes, de 6 à 91 ans, ont ainsi été sensibilisées.*

* Centre communal d'action sociale.

→ Bar à eaux





→ Miss France à la Semcoda

Samedi 13 juillet, l'inauguration du nouveau bureau de la Semcoda à Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) s'est déroulée avec la présence exceptionnelle de Marine Lorphelin, Miss France 2013. Originnaire de la région, elle s'est fait une joie de signer des autographes à ses nombreux admirateurs.

Rattaché à l'agence de Chalon-sur-Saône, le bureau de Charnay est situé au sein de l'Espace Monmessin, ensemble livré en 2009 par la Semcoda, comprenant 108 logements et plus de 1 900 m² de surface commerciales.

L'inauguration était également l'occasion pour la Semcoda de présenter « La Nouvelle Coupée », projet alliant résidences et maisons individuelles en location-accession et en accession libre, commerces et pôle intergénérationnel.



→ Ça tourne à la Reyssouze

Du 22 au 26 juillet, une trentaine de jeunes et adultes, pour la plupart du quartier, ont participé au tournage d'un court-métrage à la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. Le scénario avait été écrit par une quinzaine de jeunes de 12-15 ans bénéficiant d'une aide aux devoirs au centre social, lors d'ateliers animés par les co-réalisateurs Aurélie Marpeaux et Thierry Vallino, à la médiathèque. En août, des jeunes ont participé au montage aux côtés des professionnels. Le film « Une histoire plus que vraie » devrait être fin prêt cet automne.

S'inscrivant dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), le projet était piloté par le Réseau de lecture publique de la Ville, en partenariat avec le centre social, l'ADSEA, la MJC, et soutenu par la Région, le Conseil général et l'État.



→ Merci à la Providence

Mardi 17 septembre, la Banque alimentaire de l'Ain, représentée par son président Gilles Bollard, a reçu en don la première récolte des jardins collectifs de la Providence de Bourg-en-Bresse, avec le soutien de l'entreprise GrDF. Sur ce terrain communal de 10 000 m², situé 50 chemin de la Providence, plus d'une soixantaine de jardiniers privilégient des pratiques d'entretien éco-responsables. Grâce à la compétence de sa nutritionniste, la Banque alimentaire 01 souhaite utiliser et faire utiliser au mieux ces produits frais en direction de leurs bénéficiaires respectifs.

Bien dans ses pompes ! ←



Le 7 septembre, la chapelle du lycée Lalande à Bourg-en-Bresse a abrité la création chorégraphique « Bien dans ses pompes » de la compagnie Passaros, dans le cadre du 6^e festival artistique pluridisciplinaire « T'en veux en corps ? » orchestré par l'association L.a.B.S. (Laboratoire artistique de Beautés Spectaculaires). Émotion, finesse et humour étaient au rendez-vous de ce spectacle trop modestement qualifié de « déambulation dansée », unissant dans une forte complicité artistique vingt-quatre danseurs amateurs, valides et handicapés. Complicité résultant du travail engagé ensemble depuis de longues années, bien en amont de la dizaine de jours de création et répétition. Surprenant et « décapant », ce spectacle devrait être le bienvenu en d'autres lieux...



Christiane Demontès,
sénatrice et auteur d'un rapport sur l'IAE

« L'IAE, c'est à la fois de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle »

CHRISTIANE DEMONTÈS CONNAÎT PARTICULIÈREMENT BIEN LES ARCANES DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION. ANCIENNE DIRECTRICE D'UN CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION, ELLE FUT À LA RÉGION L'INITIATRICE DES CTEF, LES CONTRATS TERRITORIAUX EMPLOI FORMATION. ELLE EST VENUE DÉBUT OCTOBRE PRÉSENTER SON RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DE L'IAE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES STRUCTURES D'INSERTION DE L'AIN (USIE).

Votre mission, c'était un peu une course contre la montre : quatre mois pour remettre un rapport au Premier ministre fin juillet.

En avril, le Premier ministre a nommé pour trois ans les membres du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNAIE) qui est rattaché à ses services. Il m'a demandé de le présider en fixant trois axes de travail répartis sur trois groupes : le financement (je le préside), la gouvernance, en particulier dans les territoires (il est présidé par une représentante de la délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle) et les publics visés (un représentant des départements de France). Le Conseil est parti d'un

rapport rédigé par l'IGAS* et l'IGS** qui a fait grand bruit dans les quatre grands réseaux de l'IAE, mais qui a eu le mérite de lancer la discussion et de mettre les choses à plat.

Pourquoi grand bruit ?

Les inspecteurs généraux des affaires sociales et des finances ne sont pas des idiots. Ils notaient dans leurs conclusions qu'ils ne percevaient pas vraiment la différence entre les publics accueillis. Une appréciation qui a fait bondir les structures, mais je leur ai expliqué que c'était une remarque intéressante et qu'il fallait la prendre en compte. Nous, nous savons qu'en ateliers et chantiers d'insertion,

on trouve plutôt les gens les plus éloignés de l'emploi ; en entreprise d'insertion, on serait plutôt ceux qui sont en fin du parcours de retour à l'emploi. L'administration centrale dit : il faut 18 mois pour un retour à l'emploi. Ce n'est pas aussi simple, c'est fonction de la situation de chacun. L'IAE c'est à la fois de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle. Nous travaillons sur les deux aspects et c'est le meilleur moyen de faire bouger les lignes.

Pourquoi s'occuper de cette question maintenant ?

Je me suis rendu compte qu'il fallait faire bouger les choses, relativement vite, en matière de financement pour stabiliser et consolider les structures. Il faut avouer que depuis dix ans, il ne s'était pas passé grand-chose. Il nous est apparu que la loi de finances 2014 était le meilleur "véhicule législatif" pour porter cette réforme. De début mai à mi-juillet, nous nous sommes réunis chaque mercredi et avons rapidement trouvé un compromis pour l'ensemble des réseaux. Ils avaient une exigence qui avait valeur de préalable : l'indexation sur le SMIC. Depuis dix ans, les structures d'insertion – en particulier les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion, financées par l'aide au poste – étaient plafonnées, ce qui revient à dire qu'il y avait dévalorisation. J'ai dit d'accord, on y va.

Quel est l'investissement de l'État ?

Un petit milliard d'euros par an pour les structures. Ce n'est quand même pas rien ! C'est ce financement que nous avons voulu rendre plus simple et plus lisible. Tout le monde a accepté d'être financé à l'aide au poste. Entendons-nous bien : il s'agit du financement de l'accompagnement de l'aide des publics dans l'insertion vers l'emploi. Il y a d'autres financements : les Conseils généraux pour les allocataires du RSA et les Conseils régionaux pour l'aide à l'innovation et la formation professionnelle. Il nous reste aujourd'hui pour les ateliers et chantiers d'insertion à régler la question du passage des contrats aidés aux aides aux postes. On va passer à des CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion) et au volet professionnalisation. Nous y travaillons avec les associations des départements et régions de France afin de trouver un tronc commun et un vrai partenariat pour les publics. En pratique, le financement sera assuré par un montant socle versé par l'État et une modulation qui sera laissée à l'initiative des territoires (5 % en moyenne). Autre élément : je me suis aperçu que l'État utilisait du Fonds social européen. Le FSE, ce n'est pas destiné à l'aide au poste. À l'innovation, oui. Nous avons décidé de le remettre à disposition des territoires.

Le patronat vous a emboîté le pas ?

Ça s'est plutôt bien passé, mais nous n'avons pas fini le travail. Il va falloir s'occuper des modalités de mise en œuvre. Je ne cache pas nos inquiétudes vis-à-vis des services déconcentrés de l'État. Pour eux, les commissions départementales traitant de l'IAE avaient mis en place des critères qu'il va falloir harmoniser tout en tenant compte des particularités du territoire.

Quelle mise en place de la réforme ?

Premier janvier 2015. Entre-temps, nous aurons traité de la gouvernance et des publics. Pour le 1^{er} janvier 2014, on passe à l'aide aux postes en ciseau. Nous irons ensuite sur une contractualisation sur trois ans car les structures ont besoin de lisibilité.

“ *Il y a dans le secteur de l'IAE des créateurs, des gens qui prennent des risques* ”

Vous êtes très sollicitée pour aller présenter votre rapport ?

Sur l'insertion sociale et professionnelle, nous sommes forcément dans la proximité. Il faut donc tenir compte des territoires. Les structures de l'IAE sont un formidable outil de dynamisation économique et d'aménagement du territoire. Il y a dans ce secteur-là des créateurs, des gens qui prennent des risques. Je suis allée à Romans où Archer, qui se définit comme le laboratoire de l'économie sociale et solidaire, et Christophe Chevalier font un travail exemplaire. Ils ont permis de relancer l'industrie de la chaussure. J'ai rencontré Val Horizon qui croit à l'innovation dans l'IAE. Je viens d'aller à Langres...

Vous ne faites quand même pas toutes les assemblées générales des structures qui vous invitent ?

J'irai à celle de l'Usie à Bourg pour parler financement mais aussi pour entendre ce qu'ils ont à me dire en matière de formation et de gouvernance. Quelle place pour les publics salariés et accompagnés ? Le Premier ministre souhaite que la Commission nationale pour l'insertion par l'activité économique s'ouvre à un collège public, à l'image du comité national de lutte contre l'exclusion. Je dois rencontrer prochainement son président, Étienne Pinte.



Je voudrais revenir sur un point : la formation. Chacun connaît mes convictions en la matière. J'ai dit récemment à Jean-Jack Queyranne, qui regrettait que certaines formations manquent de publics, que je ne suis pas sûre que nous soyons en mesure de pourvoir les emplois dans les secteurs d'activité où l'on sent frémir une reprise. Avec l'AFPA, nous imaginons des formations coups de poing pour des chômeurs vers des métiers en devenir. Ça, c'est la force des régions, mais je dois reconnaître que le dispositif des Contrats territoriaux emploi formation (CTEF) mis en place à partir de 2004 était trop rigide. Il faut de la souplesse. Bourg-en-Bresse n'est pas Roanne.

À l'époque, beaucoup ont eu du mal à s'inscrire dans la démarche des CTEF.

C'est normal, le changement fait que les gens savent ce qu'ils gardent parce qu'ils gagnent. Dans le cas du financement de l'IEA, nous n'avons pas fait le plus dur : nous avons assis les acteurs autour de la même table. Maintenant nous entrons dans la phase de mise en œuvre des mesures. Et il ne va pas falloir venir nous dire que c'est trop compliqué. C'est pourquoi je vais continuer de travailler avec les réseaux pour savoir si ça va ou pas.

Comment sera prise en compte l'insertion par l'activité économique dans le projet de loi de Benoît Hamon sur l'économie sociale et solidaire qui sera bientôt soumis au Parlement en février ?

J'en suis rapporteur pour avis au sein de la commission sociale au Sénat. Je trouve que le projet de loi Hamon ne reconnaît pas assez l'IAE à sa juste valeur, c'est-à-dire comme un élément important de l'économie sociale et solidaire.

En s'attaquant d'abord à la question du financement, ne vous a-t-on pas soupçonnée de coupes budgétaires ?

Oui, je l'ai bien senti ! Sauf que les représentants des réseaux de l'IAE ont bien compris que ce n'était pas ma démarche. J'avais pris des engagements, comme l'indexation sur le SMIC. On m'aurait demandé d'y renoncer que je ne serais pas restée à la présidence de la CNIAE. Je suis indépendante et j'ai beaucoup d'autres choses à faire.

Vous avez aussi été rapporteur au Sénat pour les contrats de génération. Établissez-vous un lien avec l'insertion par l'activité économique ? Forcément, j'établis un lien politique entre

l'IAE et ces contrats qui procèdent de la même philosophie : comment passe-t-on le relais ? Il faut rompre avec le chacun pour soi. Nous n'avons pas le droit de laisser de côté ces jeunes générations. Ces contrats leur proposent un accompagnement par un salarié en fin de carrière.

“ *Nous en sommes arrivés en matière sociale, sanitaire ou économique, à des systèmes qui s'autoprotègent* ”,

Curieusement l'opinion publique est peu sensible à cette mesure...

Je ne sais pas si elle est indifférente ; ce que je sais, c'est que l'opposition dit que ces contrats ne servent à rien. Comme ce fut le cas pour les Emplois Jeunes. Ici, dans cette mairie, la directrice générale adjointe est un pur produit de ces contrats, comme beaucoup d'autres qui ont pu grâce à ce dispositif passer le cap de la première embauche et exercer leurs compétences. Utile, inutile ? Je refuse ce débat. Je trouve irrespectueuses, méprisantes, ces critiques qui consistent à dire que les contrats de génération ne servent à rien. Prenons garde de ne pas les stigmatiser !

Vous ne croyez pas qu'en ces temps de crise, de coupes budgétaires, d'urgences sociales, c'est l'occasion rêvée de remettre en cause des modes de fonctionnement sclérosés. Changeons de régime ?

Nous en sommes arrivés en matière sociale, sanitaire ou économique, à des systèmes qui s'autoprotègent. " Surtout, ne changeons rien... ". C'est normal, mais je suis d'accord : il faut évoluer. Le fait de protéger son périmètre est parfois dommageable pour les publics. Je trouve nécessaire que les opérateurs travaillent plus entre eux, qu'un dossier RSA ne soit pas saucissonné entre plusieurs référents mais mené par un travailleur social qui se concentre sur les besoins de la personne et coordonne les autres interventions.

N'y a-t-il pas forcément gaspillage d'argent public ?

J'attendais la question ! Faire aussi bien, voire mieux, avec moins ? D'abord, il y a encore des financements. Moi, je préconise plus de partenariat, plus de travail partenarial en lien avec le territoire, plus de lisibilité des dispositifs. Nous ne sommes pas au bout de la décentralisation : régions et départements peuvent exercer d'autres compétences et coller au terrain. J'ai une conviction : si, sur les territoires, les gens se connaissent et se reconnaissent, acceptent de travailler ensemble, nous arriverons à créer un climat de confiance.

Propos recueillis
par Alain Gilbert

* Inspection générale des affaires sociales.

** Inspection générale des services.

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

CENTRE SOCIAL
D'OYONNAX

→ Isabelle Vincent a succédé en juin à Alain Berthet à la direction du centre social Est Oyonnax, géré par ALFA3A. ●



EN BREF



→ Bourg-en-Bresse Agglomération s'associe aux 7^{es} Rencontres solidaires en Rhône-Alpes, dans le cadre du Mois de l'ESS (économie sociale et solidaire). Au programme, les 22/23 novembre après-midi : le vendredi, portes ouvertes chez Radio Tropiques, AG2I, Habitat et Humanisme, Les 3 Saules, Tremplin, Bou-Sol et la Capeb. Le samedi, animations tout public à la MJC, avec « parcours découverte » de l'ESS, théâtre de rue, démonstration et initiation de skate-board, films « sports extrêmes », défi collectif adultes et jeunes, atelier créatif enfants... et soirée concert gratuit avec Courant d'Eire.

→ À Trévoux, rendez-vous le samedi 23, à la salle des fêtes,

pour le 6^e Festival de l'économie du 3^e type, porté par le nouveau pôle territorial de coopération économique Domb'Innov. Autour du thème « Consommer autrement près de chez vous », l'événement invite à un marché solidaire le matin, deux tables rondes l'après-midi, sur la finance solidaire et « entreprendre autrement », un concert festif en soirée, et en partenariat avec les Rencontres en Calade, des projections de films à Trévoux, Villefranche, Saint-André-de-Corcy et Montluel. ●

À LA UNE DU CIDFF

→ À l'initiative du CIDFF*, un groupe de travail « Insertion professionnelle et modes de garde » a été mis en place par la mairie de Montluel. Le 17 octobre, rendez-vous était donné à tous, au centre social, dans le cadre de la Quinzaine régionale pour l'égalité femmes/hommes, pour une exposition photos « 24 heures chrono, la journée d'une maman solo » et un café-débat « Pour que l'articulation des temps de vie devienne réalité » avec Pascale Guillet, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité dans l'Ain.

→ Les Mardis du CIDFF, demi-journées d'information gratuites animées par des spécialistes, ont repris. Prochains rendez-vous : le harcèlement sexuel (29 octobre),

l'homoparentalité et le mariage (26 novembre).

→ Le CIDFF a été retenu dans le cadre de l'appel à projets régional « Rhône-Alpes, territoire d'excellence pour l'égalité professionnelle femmes/hommes », pour conduire des actions favorisant le retour à l'emploi après un congé parental. ●

* Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

FORUM DU BÉNÉVOLAT

→ Le 10 octobre, de 12 à 14 h, France Bénévolat Pays de l'Ain organise un forum associatif au sein d'ErDF. Ouvert à tous les salariés, il invite à rencontrer une dizaine d'associations et en savoir plus sur le bénévolat.

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

→ Samedi 7 décembre, à Ainterexpo - Bourg-en-Bresse, 1^{er} Forum de l'enseignement supérieur dans l'Ain invitera à rencontrer plus d'une vingtaine d'établissements, s'informer sur les formations post-bac, la vie étudiante locale. Organisé par Pôle'Sup 01, l'événement est ouvert à tous : lycéens, parents d'élèves, étudiants...

Plus de 85 formations post-bac existent dans l'Ain, de l'agroalimentaire au médico-social via l'industrie, l'énergie, le commerce, le management...



→ Plus light dans sa mise en page, mais non moins riche d'infos, est la version 2013 du guide pratique et gratuit « Le petit burgien » édité par l'association Pôle Sup'01. Destiné aux plus de 3 000 étudiants que compte l'agglomération, il est distribué directement dans les établissements d'enseignement supérieur. ●

TOURISME
ET HANDICAP

→ Labellisé Tourisme et Handicap depuis 2007, le musée départemental de la Bresse - Domaine des Planons, a vu son label renouvelé en 2013 pour les déficiences auditives et mentales. Les autres musées départementaux (Bugey-Valromey, Revermont, Histoire de la Résistance) sont labellisés depuis 2011.

À L'AGENDA

Semaine de la solidarité internationale

→ **La 16^e Semaine de la solidarité internationale** battra son plein en France du 16 au 24 novembre, autour du thème « Droits à l'essentiel ici et là-bas ». Dans l'Ain, pour sa 10^e édition, la Semaine s'ouvrira par une journée et soirée d'inauguration le 8 novembre, avec une conférence et des échanges croisés sur le droit à la terre, en présence d'un

invité équatorien et suivis d'un concert africain.

Suivront jusqu'au 30 novembre de nombreuses manifestations dans tout le département.

À noter entre autres : une quinzaine cinéma en Bresse-Revermont sur « Inventer d'autres modèles de société », des spectacles sur « Travailler et vivre au pays » dans le Bugey, des rencontres

agricoles en Dombes-Côtière, des échanges et spectacles sur « l'eau pour tous » en Haut-Bugey Pays de Gex, un défilé de mode « Aux fils des solidarités » à Bellegarde avec le chantier d'insertion Vêt'Cœur et une coopérative indienne... ●

www.lasemaine.org



INTERCULTURES

Des volontaires auprès des résidents Adoma

→ Pour renforcer le lien social entre les résidents du foyer Adoma de Bourg-en-Bresse, quatre volontaires d'Unis-Cité ont été mobilisés de novembre 2012 à juin 2013, deux jours par semaine. Différents axes de travail sous le signe de la solidarité ont pu être développés : animations avec les résidents pour éviter les situations d'isolement et favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels ; atelier de présentation de la langue française pour les demandeurs d'asiles pendant le plan grand froid ; accompagnement des résidents dans leurs démarches administratives. Une action intitulée « Passeurs de mémoire » a également été menée. Elle a consisté à recueillir le récit de vie de résidents, ensuite retranscrit sous la forme d'un livret. « *Ce projet riche en expérience a suscité l'enthousiasme des volontaires, de l'équipe salariée et des résidents* », confie John Charbonnier, responsable de l'antenne Unis-Cité de l'Ain. ●

SOLIDARITÉ

Enfrance du Monde marche pour la paix

→ Six membres de l'association Enfrance du Monde ont participé, du 8 au 10 juillet, à la Marche pour la paix qui a lieu chaque année en Bosnie-Herzégovine, au côté de 5 000 marcheurs du monde entier. « *Notre démarche se voulait symbolique : ne jamais oublier les victimes de ce génocide, clamer haut et fort : plus jamais cela* » souligne son président, Jean-Luc Berbezier.

Née en 2010 à Villars-les-Dombes, l'association organise des actions d'« échanges et solidarité entre les enfants d'ici et des cinq continents ». ●



→ La Marche pour la paix, en Bosnie-Herzégovine, a lieu chaque été depuis 2005.

<http://enfrancedumonde.solidairesdumonde.org>

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un centre parental à l'essai

→ À partir d'octobre, les anciens locaux de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), boulevard Victor Hugo à Bourg-en-Bresse, vont accueillir des jeunes mères - mineures ou majeures - et le père de leur enfant. « *Le Département, au titre de la protection de l'enfance, a pour mission d'accueillir les femmes enceintes et les mères isolées avec enfants de moins de 3 ans. Mais si un jeune homme est*

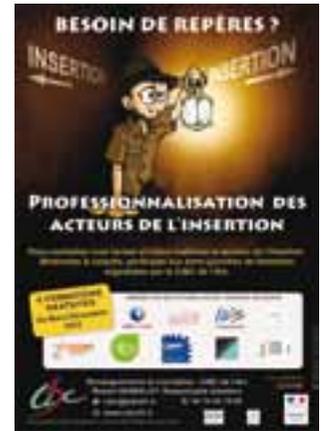
INSERTION

Le CIBC innove côté formations

→ De mai à décembre, le CIBC* de l'Ain propose six demi-journées de formation gratuites pour les acteurs de l'insertion (bénévoles et salariés). Financées dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) de l'agglomération burgienne, elles sont animées par des partenaires tels que Pôle Emploi, le Greta, l'Afpa, Orsac Insertion... Restent au programme : « Le paysage de la formation » le 19 novembre, « L'entreprise et l'insertion » le 5 décembre. ●

Tél. 04 74 22 19 08 – www.cibc01.fr

* Centre interinstitutionnel de bilan de compétences



SANTÉ

Communauté hospitalière de territoire

→ Le 5 septembre, le Centre hospitalier public d'Hauteville (CHPH) a reçu les signataires de la convention constitutive de la Communauté hospitalière de territoire (CHT) Bresse - Haut-Bugey. Première du genre dans l'Ain, la CHT Bresse - Haut-Bugey a pour objet le regroupement des établissements publics de santé de Bourg-en-Bresse, Hauteville-Lompnes et Pont-de-Vaux. Objectifs : mettre en œuvre une stratégie médicale commune et la gestion partagée des moyens, de compétences et de formations, pour apporter une meilleure réponse à la population. Outils de coopération proposés par la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST), quatre CHT ont été créées en Rhône-Alpes depuis 2010 : Villefranche - Tarare (Hôpital Nord Ouest), Annecy - Rumilly - Saint-Julien-en-Genevois, Grenoble - Isère et Haute-Savoie - Nord. Dans l'Ain, d'autres établissements, comme le Centre hospitalier du Haut-Bugey, les EHPAD*, les établissements de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) et le Centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA), pourront y être associés. ●

* Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

volontaire pour s'occuper de son enfant avec la maman, les difficultés de logement ne doivent pas s'ajouter. Un hébergement provisoire permettrait au jeune couple de s'essayer à la cellule familiale », explique Christiane Witz, directrice de la Maison de l'enfance qui gère le Centre maternel. Le bâtiment a été rénové par Bourg Habitat en quatre appartements. ●



© Fotolia

La responsabilité environnementale dans l'action sociale

→ L'évolution des comportements prend du temps, selon les acteurs présents à la table ronde.

La prise en compte de la responsabilité de l'environnement ne va pas soi. Tel est l'enseignement général de cette 77^e table ronde d'Interaction en réponse à la question posée : « Comment l'action sociale prend-elle en compte la responsabilité environnementale ? » Ce thème n'est pas l'apanage du magazine, mais il est bien d'actualité car tous les aspects de la culture, de l'économie et de la sociologie humaine sont assujettis à la responsabilité environnementale.

Depuis quelques années, le cadre réglementaire français – loi sur la responsabilité environnementale (LRE) du 1^{er} août 2008, loi Grenelle I du 3 août 2009, loi Grenelle II du 12 juillet 2010 – contraint les acteurs économiques et sociaux à se préoccuper de leur milieu naturel. Démarche évidente pour certains, de luxe pour d'autres. En exposant leur vision, les intervenants à la table ronde montrent qu'ils s'en préoccupent.

Le débat s'appuie sur des actions concrètes mises en œuvre, au premier rang desquelles, par la valeur d'exemple qu'il véhicule, l'Agenda 21* du Conseil général de l'Ain. Les acteurs sociaux témoignent d'une culture du développement durable bien en marche. La prise en compte de l'éco-responsabilité a pour effet une même transversalité entre services.

La question du financement

Dominique Roulin, directrice du lycée des Sardières qui accueillait cette table ronde, atteste de l'évolution des comportements de ses élèves en faveur de l'environnement depuis plusieurs années. Dans le cadre de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), les constructions de logements sociaux selon le label BBC (bâtiment basse consommation) poussent les bailleurs sociaux à sensibiliser leurs locataires à la bonne utilisation des équipements. Éric Moreau, directeur de l'UDAF, rappelle que ses financements vont en priorité à l'action sociale, pas ou peu au développement durable. Mais pourquoi les acteurs sociaux seraient-ils dispensés de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et sur la santé ? N'avons-nous pas une même responsabilité à partager devant la concentration des gaz à effet de serre (GES) et ses conséquences sur le climat, les sites d'enfouissement des déchets qui saturent, la pollution de l'eau, les perturbateurs endocriniens... ?

Le salut viendra sans doute des jeunes générations, qui, sensibilisées dès leur plus jeune âge aux gestes et actions préservant notre planète, seront à leur tour aux commandes de la France économique et sociale... ● **A.S.**

*Outil de diffusion du développement durable, l'Agenda pour le XXI^e siècle trouve son origine dans la déclaration de Rio, adoptée lors du Sommet de la Terre en 1992.



DÉBAT

La responsabilité dans l'action s

EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, DES RÈGLES S'IMPOSENT AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX, QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE. REGARDS CROISÉS SUR LA PRISE EN COMPTE DE CES OBLIGATIONS.

Comment exercer la responsabilité environnementale ?

Au lycée des Sardières, comme dans le groupe Solid'Aire*, prendre en compte la responsabilité environnementale est presque naturel. « Nous avons officialisé notre démarche éco-responsable en 2006 sous l'impulsion de la Région. Cela a même été un levier de la rédaction du projet d'établissement. Un comité de pilotage veille sur les actions mises en place », présente Dominique Roulin, directrice. Franck Guilley complète : « Les personnes sont sensibilisées en entrant dans l'entreprise. On leur explique que ce n'est pas seulement l'insertion, mais la limitation de nos déchets... » Pour les participants, cette prise en compte dépend de la volonté des dirigeants. « Nous avons décidé d'aller plus loin dans le développement durable en adoptant un Agenda 21. En interne, nous avons élaboré un plan d'administration éco-responsable. En externe, il y a toutes les actions du Département. Nous essayons d'être un relais auprès des collectivités », explique André Philippon, vice-président du Conseil général, chargé du développement durable. À Saint-Denis-lès-Bourg, les élus sont attachés à l'éco-responsabilité depuis de longues années. « Elle s'exerce dans le fonctionnement des services et dans les projets de la commune, et dans le quotidien des habitants par rapport à l'impact envi-

ronnemental. Nous essayons de suivre le PCET** de Bourg-en-Bresse Agglomération », confie Karine Palet, directrice adjointe des services. L'aménagement du territoire et la promotion de l'équilibre social sont deux aspects de la politique des bailleurs sociaux. « On les retrouve dans l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), précise Laurent Ayrinhac, responsable du Service maîtrise d'ouvrage Bourg Habitat. Nous n'avons pas de démarche RSE*** formalisée, mais des procédures établies. » La Semcoda, qui a réalisé un bilan carbone, « a touché 500 000 € de l'État en 2012 pour l'amélioration thermique des logements », selon son directeur, Gérard Lévy. Carole Bertrand, responsable Environnement de BBA, témoigne « qu'en interne, le PCET** se traduit par des petites choses, comme éteindre les lumières de minuit à 6 heures. »

• Quels sont les liens entre responsabilité collective d'entreprise et responsabilité individuelle ?

Des intervenants évoquent la difficulté à faire vivre leur démarche éco-responsable au quotidien. Au regard des PCET** (Cap 3B, Région Rhône-Alpes), Carole Bertrand juge que « les acteurs vont tous dans le même sens, mais c'est peut-être compliqué sur le plan de la visibilité. C'est

→ L'éco-responsabilité est un moyen de mieux travailler ensemble, constatent les intervenants.



→ **Éric Moreau, UDAF :**
« Heureusement, quand on a un choix à faire entre économie et environnement, les deux sont liés. »

→ **Carole Bertrand, Bourg-en-Bresse Agglomération :** « Préserver la planète, c'est créer l'habitude, recréer du lien. »



→ **André Philippon, Conseil général de l'Ain :** « Il est inutile d'équiper les collèges de chauffe-eau solaires s'ils sont fermés l'été. »

→ **Franck Guilley, Solid'Aire :**
« La démarche éco-responsable permet d'inclure des personnes. »



Responsabilité sociale environnementale

un bon outil interne pour l'éco-responsabilité qui est une obligation. » Au sein de BBA, 20 agents sur 200 se sont portés volontaires. Selon Franck Guilley, « la recyclerie a plus de succès aujourd'hui. La démarche devient évidente avant d'aller à la déchetterie ». Pour Karine Paquet, « on s'attache à communiquer auprès des usagers des équipements. La nouvelle école BBC par exemple ». À l'UDAF, la question environnementale fait surtout l'objet d'une réflexion au niveau national. « Si je devais changer de bâtiment, je réfléchirais à un projet moins énergivore, mais qui dépendrait aussi de nos financeurs », confie son directeur Éric Moreau.

Le lycée des Sardières est en « vitesse de croisière : nous sommes arrivés au seuil minimum de consommation d'électricité. Les jeunes de l'internat trient eux-mêmes leurs déchets ». À Bourg Habitat, les salariés sont associés à la démarche BBC. Laurent Ayrinhac rappelle que l'éco-responsabilité se trouve aussi dans la conception des équipements. « La technique peut aider à faire baisser le coût de l'énergie. Mais il faut faire attention aux coûts de maintenance et de gestion. » Le Département réfléchit à réduire les distances entre circonscriptions. « Une personne handicapée peut obtenir un renseignement dans les Points Accueil Solidarité (PAS), au lieu de se déplacer à Bourg. »

• Quelles sont les perspectives d'évolution au sein des établissements ou des structures ?

« On avance à petits pas », reconnaissent les intervenants. Tous soulignent l'humilité des initiatives et leur effet en termes de transversalité entre services. Paradoxalement, il existe encore des « autistes environnementaux ». « L'implication des agents a été remarquable. 80 % des actions de l'Agenda 21 sont engagées », tempère André Philippon, qui prévoit une prochaine réunion de l'observatoire de l'Agenda 21 sur

les transports. Mais la réalité économique prime sur les vertus de l'éco-responsabilité. Selon Éric Moreau, la démarche relève plus du luxe que du quotidien. Pour Gérard Lévy, « le plus simple, c'est de produire du logement de haute qualité environnementale (HQE). La vraie difficulté est la gestion des parcs plus anciens. La préoccupation, c'est de limiter les charges. » Carole Bertrand constate également que « l'éco-responsabilité est un moyen de mieux travailler ensemble. Culturellement, on n'a pas l'habitude. Les changements de comportement sont plus longs. Mais il faudra passer par l'économique pour être écouté. » Laurent Ayrinhac confirme : « Cela peut paraître du luxe aujourd'hui ; ce sera une économie dans quelques années. »

“ Faire vivre la démarche éco-responsable au quotidien ”

L'enjeu est économique, mais pas seulement. Dominique Roulin témoigne de l'impact de la mission éducative en faveur de l'environnement. « Les jeunes sont vaccinés tous les ans sur l'éco-responsabilité. » Franck Guilley estime que « la responsabilité environnementale demande de l'intelligence, de la bienveillance et de s'interroger sur nos propres comportements. Nous partageons les mêmes visions que les bailleurs sociaux. Quand on est responsable de l'environnement, il faut avoir la conviction d'être humble pour donner à apprendre. » ●

A.S.

* Le groupe Solid'Aire à Oyonnax regroupe Aire, Recycl'Aire et Aire Services.

** Plan Climat Énergie Territorial de Bourg-en-Bresse Agglomération (PCET BBA).

*** Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).



→ Gérard Lévy, Semcoda :
« Faisons simple, faisons pérenne. »



→ Karine Paquet, Saint-Denis-lès-Bourg : « Communiquer auprès des habitants n'est pas évident. »



→ Laurent Ayrinhac, Bourg Habitat :
« Le choix de la basse consommation peut être contre-productif. »



→ Dominique Roulin, lycée des Sardières : « Les jeunes sont vaccinés tous les ans sur l'éco-responsabilité. »

Quatre-vingt-treize

JEAN SEIGNEMARTIN AIME LES MOTS ET LES LIVRES. PORTRAIT D'UN GRAND ADMIRATEUR DE VICTOR HUGO, NÉ EN 1920.

Jean Seignemartin apprécie la belle ouvrage. Ainsi, il aime Daniel Pennac comme Victor Hugo (qu'il place cependant tout en haut de son panthéon des auteurs), mais peste contre les romans de gare mal écrits et idiots. Il se délecte des grilles de mots croisés du *Nouvel Obs* et surtout du *Canard enchaîné*. Il donne avec gourmandise les dernières définitions qu'il a résolues. À 93 ans, Jean Seignemartin est un interlocuteur cultivé et charmant. Il parle volontiers de livres et de bibliothèques, en particulier de celle dont il s'occupe depuis soixante-dix ans, la bibliothèque d'entreprise d'EDF-GDF Bourg-en-Bresse.

La bibliothèque des patrons

L'histoire commence en 1942. Jean Seignemartin a 22 ans, il est dessinateur industriel à l'Union électrique depuis trois ans. Ce fils de cheminot aurait aimé « faire ses humanités », mais cela manquait sérieusement de perspectives professionnelles solides. Pourtant, le jeune homme aime visiblement lire et son chef de service le charge de la nouvelle bibliothèque que l'entreprise a décidé de créer. Les patrons choisissent et achètent les ouvrages, le jeune employé classe, étiquette et prête à qui veut bien les lire. Il assure une demi-heure de permanence hebdomadaire.

À la Libération, l'Union électrique est nationalisée et intègre EDF-GDF. À la demande de la Caisse d'action sociale, il garde la gestion de la bibliothèque. « Je ramenaient des bouquins par dizaines à la maison pour les numéroter et les enregistrer », raconte J. Seignemartin. Les rayonnages s'enrichissent de la littérature interdite sous Vichy, puis le catalogue s'élargit au fil des ans : romans, policiers, ouvrages historiques... Des caisses de livres partent régulièrement vers les unités satellites du centre EDF.

Camarade

L'année de la création de la bibliothèque, 1942, est aussi celle de son mariage avec Suzanne, rencontrée à l'Union électrique. Le couple s'installe rue Voltaire. En 1952, Jean Seignemartin entre au parti communiste français. C'est une époque de dèche et de solidarité. Il quitte le parti en 1963, écoeuré par la mainmise brutale de l'Union soviétique sur les pays de l'Est et par la soumission du PCF. Mais il dit avoir appris pendant ces dix années à se défoncer pour les autres et reste un homme de gauche.



→ Jean Seignemartin s'est occupé de la bibliothèque d'EDF-GDF depuis sa création en 1942, qui compte aujourd'hui près de 13 000 ouvrages.

Sur la table de la cuisine, Jean Seignemartin a posé le livret des *Fourberies de Scapin*, qui annonce la représentation donnée par la troupe des Mus'arts au théâtre municipal en avril 1953. Il fait admirer sur la couverture la belle gouache de Gabriel Guy, un artiste et son ami, comme lui amateur de théâtre. « On a créé les Mus'arts à quatre, en choisissant Molière parce qu'il n'y avait pas de droits à payer. On a mis deux ans à monter la pièce, on n'arrivait pas à fidéliser de jeunes actrices... Je crois bien qu'on était la première troupe de théâtre amateur de Bourg. On répétait dans les arrières-salles de bistrot. Avant la première, on a pu répéter en douce sur la scène du théâtre grâce à la connivence du gardien. » Ensuite viendront Shakespeare avec le *Marchand de Venise*, Cervantès avec *Le retable des Merveilles*...

“ On répétait dans les arrières-salles de bistrot ”

En 2002, Jean Seignemartin couche noir sur blanc l'histoire de la bibliothèque dans une brochure éditée par la caisse d'action sociale d'EDF. La plus belle page est une galerie de courts portraits. Il y raconte quelques lecteurs rencontrés depuis soixante-dix ans, d'une écriture talentueuse et tendre. Jean Seignemartin aura finalement réussi ses humanités, de la plus belle des façons. ● **A.B.**

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 77. SEPTEMBRE 2013

ADMR

**Aide à domicile :
un métier d'avenir** / p. 26-27

Le Cahier partenaires



→ Jean-Luc Luez

Le logement social, pilier fondamental

Le contexte économique de notre pays nous rappelle, à tout instant, que les deux piliers fondamentaux de notre société sont l'emploi et le logement. Sans doute, le logement est la base même, sur laquelle se construit un environnement social qui permet à chacun de trouver sa place dans la société : c'est un bien de première nécessité.

Les gouvernants successifs recherchent l'effet de levier que les politiques liées à la construction, à l'habitation, à leur financement et à leur occupation, apporteront au développement économique et social.

La nouvelle loi ALUR*, en cours d'examen au Parlement, montre le retour de l'État régulateur, prescripteur et « impulseur ». Visant à encadrer durablement les loyers du secteur privé, elle vise aussi à simplifier et à sécuriser la location dans le parc privé, et à imposer des règles de transparence aux professionnels de l'immobilier.

Les nouvelles dispositions sont controversées. La garantie universelle des loyers ne fait pas l'unanimité. Son financement partagé fait débat et sa gestion confiée à une agence nationale unique fait craindre une bureaucratisme du sujet. Pourtant, quelle sécurité pour tous les acteurs !

L'encadrement des loyers est aussi fortement discuté par des professionnels qui y voient une entrave à la liberté de gestion de leur patrimoine. Enfin, cette nouvelle loi veut impulser une dynamique d'innovation en favorisant les formes d'habitat alternatives et en introduisant plus de transparence dans les règles d'attribution du logement social.

Le projet de budget 2014 marque un renouveau du financement par l'État des aides à la pierre avec une augmentation de près de 60 %. L'impulsion est importante et les objectifs fixés ambitieux. Ils seront difficiles à atteindre.

Le logement social reste un pilier fondamental de la politique du logement dans notre pays. Une récente étude de l'INSEE valide son rôle redistributif. Un locataire de logement HLM bénéficie d'une aide indirecte redistributive estimée à 220 € par mois par rapport à un locataire dans le privé. C'est dire combien le logement social est un outil régulateur pour les ménages les plus modestes. D'autant qu'il n'est plus celui des grandes barres ou tours d'immeubles. Les bailleurs sociaux sont aujourd'hui les promoteurs des logements les plus techniquement évolués pour une construction de masse. Les réglementations sont prégnantes mais permettent une qualité de logement, en maintenant diversité de l'habitat et mixité d'occupation. Celle-ci reste une revendication fondamentale du mouvement locatif social : que ce logement conserve son caractère universel.

Jean-Luc Luez

Directeur de Bourg Habitat

* Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

SOMMAIRE

- L'**Adapei** développe la formation au langage « Facile à lire ». / **p. 18-19**
- Le succès du site **CAF.fr** est exemplaire. / **p. 20-21**
- L'Ehpad de la Pousterle à Nyons, géré par l'**Orsac**, organise des animations. / **p. 23**
- **Dynacité** organise des petits déjeuners avec les maires. / **p. 24-25**
- La **SEMCODA** propose à ses locataires de devenir propriétaires. / **p. 28-29**
- **ALFA3A** réunit la MIFE et le service Insertion en un seul service : SOFIE. / **p. 30-31**
- La Maison de l'enfance (**Conseil général**) a ouvert un Service d'accompagnement familial renforcé. / **p. 32-33**
- Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : l'**ADAPA** / **p. 34**

MÉDIATION

La Caf à l'écoute des allocataires

→ Si un allocataire de la Caf rencontre des difficultés de compréhension sur la gestion de son dossier ou sur les modalités d'application de la réglementation et s'il a déjà contacté la Caf et ne comprend pas ou n'est pas d'accord avec la réponse apportée, il peut s'adresser au médiateur administratif de la Caf de l'Ain. Celui-ci intervient en cas de blocage dans le traitement d'un dossier en faisant le lien avec les différents services de la Caf et éventuellement les partenaires. À l'écoute, il apporte une réponse individualisée et équitable en tenant compte de l'ensemble des éléments relatifs au dossier et à la réglementation. Il aide à mieux comprendre la législation et ses applications. Il conseille sur les démarches à suivre et suit le dossier jusqu'à sa résolution effective.

La demande avec l'ensemble des éléments justificatifs doit être adressée à : Caf de l'Ain, Médiation administrative, 4 rue Aristide Briand, CS 50314, 01014 Bourg-en-Bresse Cedex.

En 2012, 52 dossiers ont été étudiés en médiation administrative, concernant principalement les aides au logement, les minima sociaux et la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant). L'examen approfondi a permis de régulariser 40 % des dossiers étudiés. ●

CULTURE ET SANTÉ

Sur les « Traces... » du CPA



→ Du 10 au 18 octobre, le Centre psychothérapique de l'Ain invite à découvrir les « Traces... » réalisées par les participants aux ateliers artistiques ouverts à tous - patients, familles, personnel, personnes extérieures - dans le cadre des projets Culture et santé. D'avril à juin, lors de huit ateliers animés par Kristelle Paré, scénographe, Laure Gilquin, plasticienne, et Kevin Keiss, dramaturge, ils ont exploré la question de la transformation et de l'hôpital aujourd'hui. De là, est né

un livre d'artistes à tirage limité. À voir, avec toutes ses étapes de création, de 14 à 19 h, à la chapelle du CPA. Entrée libre.

→ Au fil des rencontres « Tricot-street-art », le parc du CPA prend de la couleur ! Le dernier vendredi du mois, de mars à juin, le rendez-vous aiguilles à tricoter en main, également ouvert à tous, a du succès. On y tisse du lien et de quoi « habiller » les arbres façon déco.



→ Les actions Culture et santé se poursuivent en 2014 autour du thème de l'événement culturel et artistique de la ville de Bourg : « Métamorphose ». ●

MOBILITÉ

Du neuf pour Cyclo Cyclette



→ Nouveau look pour le centre social devenu centre socioculturel.

→ Samedi 14 septembre, lors de son 40^e anniversaire, le centre social de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse a inauguré sa nouvelle signalétique de « centre socioculturel » et les nouveaux locaux de l'association Cyclo Cyclette, avenue de l'Égalité. Celle-ci récupère des vélos usagés, grâce à des dons et à un partenariat avec les déchèteries, puis les restaure et les prête aux habitants du quartier en recherche d'emploi (moyennant 10 €/mois et l'adhésion annuelle de 6 € au centre social). Au bout de 6 mois, le locataire du vélo peut sous conditions l'acquérir. L'association propose aussi un service de réparation. Les pièces neuves sont vendues à prix coûtant, celles d'occasion à demi-tarif.

Bourg Habitat a soutenu cette initiative en mettant à disposition des garages sur le quartier dès 2010 puis en aménageant, suite à une étude menée en 2012 à la demande du centre social, des locaux comprenant un bureau d'accueil, un atelier et deux espaces de stockage des vélos. D'un coût total de 40 000 € TTC, le projet a bénéficié d'une subvention de 20 000 € de la Région et d'une participation de la Ville de Bourg-en-Bresse pour les réseaux et branchements de 6 000 €. ●

LOISIRS JEUNES

Nouveau : les Bons Temps Libre

→ Le dispositif d'aide aux loisirs de la Caf a changé : les Bons Temps Libre (BTL) remplacent les Bons Loisirs Jeunes. Valables pour l'année, de janvier à décembre, ils permettent de payer la participation à des activités sportives, culturelles ou de loisirs : adhésion, cotisation, licence, stage ou sortie organisée par une association adhérant au dispositif BTL (liste sur www.caf.fr).

Pour la fin 2013, les jeunes bénéficiaires (dont les parents ont un quotient familial inférieur à 735 €) ont reçu début septembre 5 BTL de 5 €, utilisables du 1^{er} septembre au 20 décembre. ●

www.caf.fr

pages Caf de l'Ain, rubrique Offre de service / Enfance et Jeunesse.

EXTENSION

ALFA3A reprend l'ALAP

→ Le territoire d'action d'ALFA3A s'élargit : en juillet, l'association a repris la gestion des activités de l'ALAP (Association Logement Accueil et Promotion des familles et travailleurs en Haute-Savoie). Le champ d'action reste social : gestion de résidences sociales, accueil de demandeurs d'asile, accompagnement des gens du voyage, animation d'une Maison des parents. ●



FORMATION

Le « Facile à lire » est le langage

TOUTE PERSONNE HANDICAPÉE A LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉE. MAIS PAS D'INFORMATION SANS SUPPORTS ADAPTÉS. C'EST TOUT L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL CLÉ : LE LANGAGE « FACILE À LIRE ».



→ À l'ESAT du Pennessuy, Pascal Bletry, Jean-Baptiste Simonnet, Anne-Marie Morales, Malika Zorgani et Josselin Favre ont participé à la traduction d'une consigne d'hygiène en langage « Facile à lire ».

« **L**a connaissance des mots conduit à la connaissance des choses », selon Platon, philosophe grec. Si l'accessibilité des bâtiments et lieux est indispensable, celle de l'information, de la connaissance et des droits l'est tout autant. Par la loi Handicap de 2005, les ESAT doivent favoriser l'accès des travailleurs à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle, ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

L'Association départementale des amis et parents d'enfants handicapés (Adapei) s'y emploie peu à peu et souhaite développer la formation sur le langage « Facile à lire » dans ses établissements. « Nous allons nous appuyer sur le travail réalisé par Mireille Debourg à l'ESAT du Pennessuy pour avancer » (lire par ailleurs), précise Bruno

Dandoy, directeur général adjoint de l'Adapei en charge du pôle Travail adapté.

Comme tout individu socialisé, la personne handicapée mentale a besoin d'informations. Pour s'associer au monde, à sa ville, à ses concitoyens. Mais elle a également besoin de textes en Facile à lire pour toutes les activités quotidiennes : travail, consommation, loisirs, services...

Un langage simplifié

La méthode Facile à lire et à comprendre a été créée par Inclusion Europe, association européenne des organisations de personnes handicapées mentales et de leurs familles, en lien avec les associations françaises Nous aussi et l'Unapei. « C'est avant tout un logo, explique l'association européenne. C'est lui qui indique que le texte peut être compris par une personne handicapée mentale. Le langage en sera simplifié, la formulation aussi. Le contenu reste le même, c'est la syntaxe et les termes qui changent. » Les principes développés dans

“ *Comprendre facilement une information* ”

capés (Adapei) s'y emploie peu à peu et souhaite développer la formation sur le langage « Facile à lire » dans ses établissements. « Nous allons nous appuyer sur le travail réalisé par Mireille Debourg à l'ESAT du Pennessuy pour avancer » (lire par ailleurs), précise Bruno

de l'accessibilité

ce langage peuvent être utilisés par d'autres publics, tels qu'une personne dont la langue maternelle n'est pas le français ou une personne à mobilité réduite (PMR).

Plusieurs initiatives sont menées dans les établissements de l'Adapei. Dans le cadre du soutien scolaire qui vise à maintenir ou à développer les acquis scolaires, Isabelle Gaillard intervient dans cinq ESAT depuis 2008, 27 heures par semaine sur le temps de travail des établissements.

Un moyen d'évoluer

À Villars-les-Dombes par exemple, les ouvriers élus au conseil de vie sociale (CVS) préparent la réunion et réalisent le compte-rendu en Facile à lire, même s'ils ne lisent pas tous. « Grâce aux pictogrammes, ils peuvent exprimer une vraie question de leurs collègues », commente l'enseignante. Le soutien scolaire se déroule en groupe de cinq ouvriers volontaires. Chacun travaille à

son rythme, les documents et supports sont très variés.

« Le soutien scolaire est récent. De plus en plus de moniteurs pensent à me demander un bilan dans le cadre du projet personnalisé de la personne handicapée. À Marboz par exemple, avec Christophe Samin, une grille me permet d'intégrer les compétences acquises ou en cours d'acquisition. C'est un moyen pour les usagers d'évoluer, de progresser. »

À l'ESAT du Pennessuy, le règlement du fonctionnement, réécrit sous la houlette de Mireille Debourg, va être remis à chacun des 187 travailleurs. Pascal Bletry, Jean-Baptiste Simonnet, Anne-Marie Morales, Malika Zorgani et Josselin Favre, qui formaient l'un des cinq groupes de travail, ont également participé à la traduction d'une consigne d'hygiène en langage Facile à lire, aujourd'hui exposée dans un couloir de l'établissement. « Mais l'accessibilité à la vie sociale, c'est aussi apprendre à utiliser un ordinateur et Internet », rappelle Bruno Dandoy. ●

→ Un langage clair et un support visuel

Écrire pour tous implique de :

1. Utiliser un langage simple, sans détours.
2. Développer une seule idée maîtresse par phrase.
3. Abandonner l'usage d'un langage technique, d'abréviations et d'initiales.
4. Utiliser une structure claire et logique.

Pour la lisibilité de l'information, des pictogrammes peuvent être utilisés pour la bonne compréhension du message. Des visuels (photos, illustrations...) peuvent également renforcer le message.

La méthode Facile à lire demande clairement la participation active des personnes handicapées mentales. Il est préférable de faire relire sa copie par un petit groupe de volontaires. Il sera possible ainsi d'épingler les doubles sens, les mécompréhensions, les tournures inappropriées.

Source Internet (moteur de recherche) : l'information pour tous, Nous aussi, Unapei, Inclusion Europe.

Le règlement de fonctionnement version FACILE A LIRE est disponible sur demande à l'ESAT Le Pennessuy au prix de 8 € TTC port compris. Merci d'adresser votre demande par mail à esatpennessuy@adapei01.asso.fr ou par tél. au 04 74 22 20 19 (Joëlle Sarron).

→ Annie Perret et Nathalie Esteves travaillant à l'ESAT du Pennessuy sont deux des 24 volontaires ayant participé à la réécriture du règlement du fonctionnement en Facile à lire avec Mireille Debourg.

TÉMOIGNAGES

Pour le plus grand nombre

→ « Le règlement original du fonctionnement de l'ESAT n'était pas évident à comprendre. C'était écrit trop petit et en un seul bloc. Le nouveau est attractif et concret. Le droit aux congés, par exemple, tout le monde peut le comprendre maintenant », confie Annie Perret et Nathalie Esteves qui ont participé à la réécriture du règlement de l'ESAT du Pennessuy où elles travaillent. La traduction en Facile à lire a été réalisée dans le cadre des activités du pôle formation avec Mireille Debourg, formatrice, d'octobre 2011 à janvier 2012. Dès la page du sommaire, la personne est aidée dans sa compréhension du texte par un pictogramme, qu'elle retrouvera à plusieurs reprises dans le document. Par exemple, le thème de la « Loi » et l'explication du caractère obligatoire du règlement de fonctionnement sont représentés par le pictogramme suivant :



« C'est en faisant des recherches sur Internet que je suis tombée sur la méthode Facile à lire de l'association Inclusion Europe », précise Mireille Debourg, qui a tout d'abord participé à la rédaction du livret d'accueil de l'ESAT. « Pour la réécriture du règlement de fonctionnement, 24 personnes volontaires, ayant accès à l'écrit et

lisant au moins une consigne simple, y ont participé en groupes. La première séance a permis à chacun de se rendre compte de la difficulté à trouver une information dans le règlement original et la nécessité de le réécrire en Facile à lire. Par exemple : l'utilisation du téléphone portable. D'une séance à l'autre, le texte qui a été réécrit au cours de la séance précédente a été relu et éventuellement modifié ou rediscuté... Il ne faut pas perdre de vue l'objectif : le plus grand nombre de personnes doivent comprendre et retrouver facilement une information dans ce règlement, même celles qui ne savent pas lire. » ●





INTERNET

Le succès du site Caf.fr est exem

UN ALLOCATAIRE SUR DEUX PRIVILÉGIE CE SITE POUR COMMUNIQUER AVEC LA CAISSE. UN SUCCÈS FOUDROYANT POUR CE GUICHET NUMÉRIQUE QUI N'A PAS DROIT À L'ERREUR.

Les 12 et 13 août, la Caf de l'Ain a déclenché l'envoi automatique de 15 200 mails et 3 000 SMS. Contenu du mail tant attendu par les familles : « Vous avez droit à l'allocation de rentrée scolaire pour vos enfants âgés de 6 à 16 ans. Elle sera versée automatiquement sur votre compte le 20 août. Pour connaître son montant, rendez-vous sur www.caf.fr, rubrique Mon compte ». Et pour le SMS : « Vous avez droit à l'ARS pour vos enfants âgés de 6 à 16 ans. Elle sera versée automatiquement sur votre compte le 20 août. Plus d'infos : www.caf.fr »

18 200 envois pour 21 000 familles éligibles : la Caf vit avec son temps et ses allocataires. Mieux : elle a pris une sérieuse avance en améliorant sans cesse son site pour établir un lien privilégié avec les familles connectées. On mesure aussi le poids économique de la Caisse, réglée comme une mécanique de précision pour la gestion des dossiers et le versement des aides.

Le site www.caf.fr établit un nouveau mode de relation qui supprime les déplacements et les appels téléphoniques. Chaque allocataire accède à son compte pour faire évoluer son dossier ou suivre un paiement. Il peut simuler quel sera le montant de son aide au logement ou vérifier qu'il bénéficie bien de tous ses droits. « Les allocataires ont l'impression de gérer leur compte :

53 % des changements d'adresse nous sont signalés par Internet », commente Agnès Panisset, la référente Internet qui mesure la rapidité du changement des mentalités et des pratiques. Le site web est devenu un point d'accès plébiscité par des utilisateurs jeunes, actifs, forcément attentifs aux aides de leur caisse.

Caf et allocataires établissent ainsi un nouveau rapport, plus responsable, plus direct et plus contraignant. Les services, par exemple, s'obligent à répondre sous 48 heures à un mail. Le passage fulgurant de la Caf au numérique traduit une vraie performance d'entreprise « alors que nous avons une culture très papier, très pièce justificative » souligne Agnès Panisset. En plaçant l'allocataire – on n'ose écrire le client, mais la logique est la même – au cœur de sa démarche, la Caisse a fait mouche. Caf.fr est même devenu une révolution permanente en terme de formation, de responsabilités nouvelles, d'engagement qualité : le travail épargné et le temps libéré seront consacrés à la gestion des dossiers difficiles, à l'amélioration des procédures et de l'information, au développement des autres modes d'accueil et de relation. On ne peut dire que les Caf étaient défailtantes sur toutes ces exigences, bien au contraire. Elles lui permettent désormais d'être au top de ses prestations et de passer pour un modèle du genre dans le service (au) public. ● A.G.

→ Les révolutions d'octobre

Sur Caf.fr, chaque mois ou presque réserve sa nouveauté. En octobre, la caisse nationale diffusera son " appli " pour smartphone. En d'autres termes, un logiciel maison, dédié au téléphone portable et aux tablettes connectés, rendra la consultation de son dossier encore plus permanente et instantanée. « Le smartphone va engendrer une explosion des consultations », explique François Bergez, le responsable de la communication. « Notre application sera simple, fluide et gratuite. » Autre nouveauté d'automne : la possibilité de joindre désormais des pièces – un acte de naissance, of course ! – à ses mails. « Ce sont les utilisateurs qui nous ont demandé de mettre en place cette solution qui ouvre la porte à la dématérialisation totale. »

Pour Émilie, le pli est pris

→ Quand on habite à la campagne, que l'on a deux enfants en bas âge et que l'on travaille avec des horaires variables, Caf.fr est une bénédiction. Plus besoin d'aller à la Caisse, à Bourg, c'est-à-dire de caser les gamins, de brûler du gasoil et d'attendre à l'accueil. Émilie navigue avec bonheur sur le site de la Caf depuis février 2011, après la naissance de Simon. À l'époque, elle devait choisir un mode de garde. « Je voulais savoir ce que j'allais gagner et ce que j'allais perdre. » La simulation proposée par le site a donc été un véritable outil d'aide à la décision.

Depuis, elle suit chaque mois le versement des allocations ou demande occasionnellement des pièces administratives. Elle a pu aussi constater et vérifier qu'elle était éligible à l'APL à la suite de son congé parental.

« Caf.fr est un site facile » qui lui donne satisfaction, au même titre qu'Améli, l'assurance maladie en ligne. Si on y ajoute ses connections au portail de la Mutuelle nationale des hospitaliers et ses recherches sur l'homéopathie, on est bien dans les usages " domestiques " répétés par les enquêtes : la gestion des dossiers personnels et la recherche d'informations sur la santé. ●





→ Faites simple ! Le site national Caf.fr est sans cesse amendé et actualisé. Au cœur de son interface, deux rubriques sont facilement repérables : *Mon compte* auquel on accède grâce à son numéro d’allocataire et *Ma Caf* dédiée aux actualités, événements et offre de service de la Caisse de l’Ain. Les autres rubriques (*Accès direct*, *Aides et services*, *Actualités*) privilégient l’information pratique, directe, récente.

Un portail grand ouvert aux partenaires

→ Comme beaucoup de sites institutionnels, Caf.fr offre un accès réservé à ses partenaires. Avec des clés d’accès hiérarchisées et personnalisées et une obligation de confidentialité, ils partagent les données Caf en ligne. Gain de temps, facilité de traitement, fiabilité : Caf Pro préfigure parfaitement ce que sera l’échange numérique d’informations entre organismes sociaux pour le traitement d’un dossier particulier. Trois procédures l’illustrent bien.

- La première (qui vaut à la Caf de l’Ain d’être dans la meilleure en Rhône-Alpes) s’adresse aux bailleurs publics et privés : un propriétaire sur deux télédéclare à la caisse les quittances qui serviront à calculer l’aide au logement. Plus de 60 % sont parvenues ainsi en 2012.

- Pour les dossiers sensibles, comme le surendettement, la CMU et des situations sociales très complexes, les assistantes sociales ont, avec diffi-

rents “ profils ”, accès au dossier de l’allocataire. Ce partage d’information peut s’accompagner d’échanges de mails.

- Autre téléprocédure : les déclarations de salaire des adultes handicapés des ESAT se font désormais sans envoi de papier.

Agnès Panisset insiste : même s’il permet de mieux lutter contre la fraude, « ce dispositif est avant tout un outil qui permet de mieux gérer un dossier et nous libère du temps pour mieux en gérer d’autres ». Et d’ajouter : « On aimerait bien que nos partenaires nous permettent le même accès à leurs données. » ●

→ Pour autant les bornes numériques n’ont pas disparu du siège et des antennes, pas plus que le courrier, le téléphone et la visite au guichet. La Caf garantit une égalité d’accueil et de traitement.

→ La Caf est en train de réussir une formidable révolution culturelle. La Caisse nationale a fait de son site un chantier primordial. « On sent que ça bouge, que ça avance et que ce n’est qu’un début. Nous ne pouvons pas nous permettre d’être à la traîne », s’enthousiasme François Bergez. La Caf de l’Ain figure dans le peloton de tête des caisses qui mènent l’offensive numérique et alimentent Paris en remarques et suggestions.

→ Performances en ligne

- En 2013, la CAF de l’Ain a dépassé les 60 % de dossiers d’allocataires mentionnant une adresse mail (42,2 en 2010 ; 46,9 en 2011 ; 58,8 en 2012)
- En 2012, 863 346 dossiers allocataires ont été consultés par Internet (2 400 par jour en moyenne), soit + 52 % en 3 ans.
- Un changement de situation sur deux est signalé en ligne.
- Un bénéficiaire du RSA sur deux déclare ses ressources trimestrielles en ligne.
- L’an dernier, la CAF de l’Ain a envoyé 64 000 SMS et 76 000 mails ; elle a reçu presque 20 000 courriers électroniques, soit + 45 % en 3 ans.



LOGEMENT

Dynacité se lance dans l'accession sociale



→ L'Orée du Bois sera livrée en 2016.

→ Samedi 28 septembre, Dynacité a lancé officiellement son premier programme de location-accession à la Boisse, dans le secteur particulièrement demandé de la Côtière. L'Orée du Bois, rési-

dence de 14 pavillons avec jardins aux portes de Lyon, sera proposée à la commercialisation aux ménages sous conditions de ressources. Le programme est financé dans le cadre juridique du PSLA (Prêt social à la location-accession), qui permet à Dynacité en tant qu'opérateur moral de proposer un contrat de location-accession. Dynacité a mis en place un plan de commercialisation adapté : campagne d'affichage, plan média, bulle de vente sur place, site Internet dédié : <http://achatneuf.dynacite.fr/laboissereloreedubois/Presentation> ●

PROXIMITÉ

Bourg Habitat étend ses horaires d'ouverture

→ Pour améliorer l'accueil de sa clientèle, Bourg Habitat réorganise l'ouverture de ses agences de proximité. À partir du 14 octobre, les trois agences (Amédée Mercier, Gare et Reyssouze) ouvrent du lundi au vendredi. ●



→ Les chargés de secteur accueillent le public.

SÉCURITÉ



→ Les ascenseurs font l'objet de contrôles et d'un suivi des pannes régulier.

© Schindler

Des ascenseurs aux normes 2018

→ Anticipant sur les obligations légales en matière de sécurité, entretien et contrôle technique des ascenseurs, instituées en 2004* avec échelonnement de mise en conformité du parc ancien de logements en trois tranches (2010, 2013, 2018), Bourg Habitat a mis en place un plan pluriannuel de travaux dès 2008. 550 000 euros ont été investis en 6 ans pour leur modernisation. Selon les cas, les ascenseurs ont été remplacés ou améliorés. L'ensemble du parc, soit

102 ascenseurs, est aujourd'hui aux normes 2018.

Depuis 2008, le nombre de pannes a baissé de près de 40 %. ●

* décret n° 2004-964 du 9 septembre 2004

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Une plateforme Internet pour consommer moins

→ 36 familles de Jassans-Riottier et Hauteville-Lompnès vont tester pendant un an le site Internet Dynecom. Cette plateforme est exclusivement dédiée au suivi quotidien de leur consommation d'eau, d'énergie et de chauffage. Inédite en France, l'expérimentation est pilotée par Dynacité et Véolia dans le cadre d'une convention Recherche et Développement. Objectif : permettre au locataire de surveiller en temps réel ses consommations énergétiques et de réagir en cas de relevés anormalement hauts afin de maîtriser voire réduire le montant de ses charges. Ce dispositif a nécessité de former les locataires à l'utilisation de la plateforme Internet et de poser des capteurs sur les compteurs de tous les logements. Des tablettes ont été diffusées aux familles n'ayant pas de connexion Internet. ●

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des balles jaunes pour l'Adapei

→ À Oyonnax, l'ancien terrain de tennis de l'IME Les Sapins a été transformé en terrain multisports grâce à l'opération « Balle jaune ». Il a été inauguré le 18 septembre par Jean Gachassin, Jean-Pascal Beaucher, respectivement président de la Fédération française de tennis, de l'Adapei de l'Ain, et Marie-Claire Émin, et de l'US Oyonnax Sport adapté. En 2013, 1 500 000 balles de tennis usagées doivent être collectées auprès de 27 ligues de tennis participantes. « C'est un bel exemple de partenariat. L'opération a une double vocation, en termes de développement durable et social. Elle a pour but de recycler les balles de tennis usagées pour les transformer en sols sportifs, utilisés par des structures à vocation sociale ou sanitaire. Elle implique une grande mobilisation de tous les clubs de tennis », souligne Jean-Pascal Beaucher. Le terrain multisports (650 m²) a coûté 40 000 €, répartis entre la Ligue de tennis du Lyonnais, la ville d'Oyonnax, l'entreprise Roux et l'Adapei au titre de l'Opération brioches. ●



→ Le terrain multisports a été inauguré le 18 septembre.



EHPAD LA POUSTERLE

La fabrique à souvenirs

ON PEUT ENGRANGER DE NOUVEAUX BEAUX SOUVENIRS À 90 ANS, EN MAISON DE RETRAITE, PAR LA GRÂCE D'UNE FÊTE OU D'UNE VIRÉE EN BORD DE MER. C'EST EN TOUT CAS LE CREDO DE LA POUSTERLE, À NYONS.



→ Les animations sont au cœur du projet de l'établissement, comme sur cette image l'excursion de deux jours au Grau-du-Roi.

Ce printemps, 65 résidents ont participé à la sortie au Grau-du-Roi, accompagnés par des membres de leurs familles et des salariés de l'établissement. Sur les photos souvenirs prises au bord des vagues, le groupe est insolite, mélange d'âges et de styles, de jambes nues dans le sable et de silhouettes

en fauteuil, de mines impassibles et de sourires de plaisir manifeste. L'Ehpad de la Pusterle s'est d'ailleurs fait remarquer ; la maison de retraite locale, qui les accueillait, ne s'est elle-même jamais aventurée

sur la plage. Quel plaisir pourtant ! Un monsieur porté jusqu'à l'eau a dit goûter son premier bain de mer depuis trente ans. « *Même si la maison de retraite n'est pas ce dont on a rêvé pour vivre, il n'est pas question de se résigner*, martèle le directeur, Pascal Ramirez. *On peut y vivre de beaux moments et se créer des souvenirs dont on aime ensuite reparler.* » Voilà pourquoi à la Pusterle, on compte presque deux temps pleins et demi d'animations, soit nettement plus que ce qui est officiellement financé.

Lui-même ancien animateur auprès de jeunes, le directeur compte beaucoup sur les animations pour embellir un quotidien souvent grave. Elles impliquent autant que possible les aides-soignants et les agents de service ; certaines familles apportent une aide fidèle. Outre les sorties et visites, les karaokés – « *un succès garanti* » – ou les lotos, l'Ehpad organise chaque année la fête de Noël, le méchoui du 14 juillet – « *à la bonne franquette, sous les oliviers* » – et une chasse aux œufs de Pâques.

La fantaisie s'invite souvent à la fête, comme ce jour de Pâques où un résident du foyer est descendu sans prévenir, vêtu de son costume de chasseur, pour courser le directeur déguisé en lapin...

L'Ehpad accueille pourtant une population traditionnelle de résidents très âgés, invalides ou malades, avec une prédominance de troubles de la personnalité. L'établissement connaît son lot de difficultés mais les équipes s'efforcent de ne rien lâcher, attentives au « projet » de chaque résident. « *Ils sont faits de choses très concrètes et très diverses. Pour l'un ce sera de dîner régulièrement avec son épouse, à la maison, charge à nous d'assurer les trajets aller et retour. Pour un autre, ce sera de communier avec le prêtre tous les mercredis.* » En visite à la Pusterle ce jour-là, la fille d'une résidente insiste pour témoigner « *de l'accompagnement très respectueux des personnes* » assuré par le personnel. ● **A.B.**

“ Pas question de se résigner ”

→ L'apéro est à La Pusterle

un symbole du « style maison » : le « goûter » servi à l'occasion aux résidents a disparu au profit d'un apéritif, nettement plus approprié à des adultes et plus propice à la convivialité et aux chansonnettes (le personnel et les familles l'ont vite constaté avec plaisir).

Ehpad et foyer-logement

→ Situé à Nyons, dans la Drôme, La Pusterle est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 76 places. C'est également un foyer-logement pouvant accueillir 77 personnes plus autonomes dans un bâtiment voisin donnant sur le même jardin arboré. Une soixantaine de salariés prennent soin des résidents et font tourner l'établissement. L'Orsac et l'équipe de direction travaillent actuellement sur l'évolution de la partie foyer-logement, en sous-occupation chronique. ●



LOGEMENT

Des petits déjeuners pour des b

Dynacité
habitat et services

DEPUIS 2009, DYNACITÉ VA À LA RENCONTRE DES MAIRES DES COMMUNES OÙ LE BAILLEUR SOCIAL EST IMPLANTÉ ET OÙ IL PEUT INTERVENIR. EXPLICATIONS.



→ Les petits déjeuners réunissent une dizaine d'élus avec des échanges spontanés.

Vous avez l'habitude d'organiser des petits déjeuners avec les élus, comme celui du 18 octobre 2013 sur la Côtère. Dans quel but ?

Georges Bullion, directeur général : L'objectif est de pouvoir rencontrer les maires des communes du bassin de vie où nous sommes implantés et de leur présenter Dynacité. Nous travaillons sur un même territoire, couvert par nos programmes, et avons des intérêts communs. Les élus nous connaissent soit en bien, soit en mal, en fonction des situations que vivent leurs habitants. Mais

“
Aller au fond des sujets”

ils ont souvent une vision très partielle de Dynacité. Pendant 20 à 25 min, nous faisons une présentation à plusieurs voix de nos différents métiers et de notre stratégie. Nous expliquons également l'organisation de la gestion de proximité et les principaux investissements et projets prévus sur ce même territoire.

Pourquoi les rencontrer dans le cadre informel d'un petit déjeuner ?

G. B. : Nous avons initié ces petits déjeuners en 2009 dans l'idée de proposer une rencontre adaptée : conviviale, efficace et économe en temps pour tout le monde. Nous avons onze implantations locales en Rhône-Alpes, cinq agences et six antennes qui leur sont rattachées. Les

petits déjeuners sont donc très localisés. En général, ils réunissent une dizaine d'élus. Nous invitons les maires des communes à 8 h pour une heure de rencontre, qui dure plus souvent deux heures. Car, après la présentation que nous proposons, beaucoup de questions sont posées. Un dialogue s'engage entre eux et nous – entre élus aussi – et cela permet de leur apporter des réponses concrètes. Le prochain est prévu à Miribel. Pour le suivant, en décembre, nous irons à Villefontaine (Isère), où nous avons du patrimoine Dynacité, et en 2014 sur l'Est lyonnais.

Quels sont les liens que vous développez avec les élus ?

G. B. : À l'occasion de ces réunions, au-delà de la présentation des savoir-faire de Dynacité, nous en profitons pour aborder des questions plus générales. Par exemple : comment est financé le logement social ; comment est-il réparti sur un territoire dans le cadre de l'obligation de respecter les quotas de la loi SRU (Solidarité et de renouvellement urbain). Les échanges créent une certaine connivence. Avec les élus, nous avons une relation presque amicale. On peut dire ce qu'on pense et aller au fond des sujets, par exemple : certains maires refusent les garanties d'emprunt en espérant que le logement social ne se développera pas sur leur commune. ● **A.S.**

Besoins croissants

TÉMOIGNAGES

Diversifier l'offre de logements

→ **Paul Vernay, maire de Pérouges :**

« J'ai participé au petit déjeuner du 22 mars dernier à Ambérieu-en-Bugey. Je connaissais Dynacité car nous avons réalisé une première opération de huit logements sociaux, il y a deux ans. J'aime le caractère "néopublic" de Dynacité, l'esprit collectif qui prédomine. Ce petit déjeuner nous donne une vision d'ensemble de son parc immobilier et des problèmes de densification. Nous avons aussi un projet de construction de 18 logements locatifs sociaux avec Dynacité pour 2014 ou 2015, car nous n'en avons pas assez sur la commune. La rencontre permet de poser la question du fonctionnement de tels équipements, de se tenir au courant des projets locaux et de rencontrer d'autres élus et d'autres expériences. C'est un moment agréable et enrichissant. On s'aperçoit entre élus que nous avons les mêmes préoccupations. C'est essentiel que l'on se donne cette priorité de diversifier l'offre de logements sur nos petites communes rurales, pour répondre aux besoins en particulier des personnes âgées, des jeunes et des personnes divorcées. »

Besoin de logements collectifs en accession libre

→ **Bernard Grison, maire de Massieux, près de Reyrieux :**

« Nous sommes une commune urbaine de 2 700 habitants dans l'agglomération lyonnaise. J'ai un bon souvenir du petit déjeuner proposé par Dynacité en avril 2012. Il permet de discuter des programmes d'aménagement et des perspectives de développement sur le département

et le bassin. Il ne faut pas oublier l'engouement du public pour notre secteur. Nous ne sommes pas Lyon. Cet attrait nous pose question en termes de développement de nos infrastructures, de nos écoles. Le petit déjeuner est riche d'enseignements à travers les échanges avec les maires des autres communes. C'est comme une troisième mi-temps. Le petit déjeuner est convivial et le dialogue plus ouvert. Le premier bailleur sur la commune est la Semcoda avec 54 logements sociaux construits dans les années 2000. C'est la première fois que nous travaillons avec Dynacité qui vient de livrer une première tranche de 16 logements. Une deuxième concerne 18 logements à venir, 40 dans un autre quartier et 5 dans un autre. Nous avons franchi le pas avec Dynacité et nous avons beaucoup de choses en commun. Il y a deux ans, avec la Communauté de communes Saône Vallée, un plan local de l'habitat (PLH) a été réalisé. Il nous a permis de voir nos faiblesses en termes de logements par tranches d'âge (...). Il a mis en exergue que beaucoup de communes se sont développées à plus de 90 % en pavillonnaire. Nous avons besoin de logements collectifs en accession libre. Ce PLH nous permet d'avoir de meilleures discussions avec nos bailleurs sociaux. Mais le prix du foncier reste une problématique... » ●



→ Dynacité a livré 16 logements labellisés bâtiment basse consommation (BBC) et qualité environnementale des bâtiments (QEB) à Massieux.

Des questions et des réponses

→ Lors des petits déjeuners, des questions très concrètes se posent. Exemple : combien va coûter l'application de la réglementation thermique (RT) 2012 ? Réponse : de 5 à 10 % en plus par opération. Quelles sont les solutions envisagées face à la réglementation amiante qui freine la poursuite des chantiers de renouvellement urbain ? Réponse : un robot est testé sur un chantier à Oyonnax. Comment puis-je aider un bailleur social à construire sur ma commune ? Réponse : en facilitant l'accès au foncier. Les échanges sur la vente de patrimoine, le processus d'attribution de logement permettent d'expliquer les compétences et les obligations légales de Dynacité en tant que bailleur social. Mais les petits déjeuners sont aussi l'occasion de présenter la diversité de ses savoir-faire : aménagement et renouvellement urbain, construction, réhabilitation, location, gestion de proximité, vente, accession sociale... ●



PROFESSIONNALISATION

Aide à domicile : un métier d'av

BIEN QU'EXIGEANT SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE, LE MÉTIER D'AIDE À DOMICILE SOUFFRE ENCORE D'UN MANQUE DE RECONNAISSANCE. L'ADMR S'EFFORCE DE FAIRE CHANGER LE REGARD SUR CES PROFESSIONNELS DE LA RELATION HUMAINE.



→ Les aides à domicile interviennent auprès de personnes de tous âges : enfants, ados, familles, retraités...

« Le métier d'aide à domicile souffre d'un important déficit d'image » écrivait en 2010 Geneviève Guisti, directrice de l'ADMR de l'Ain, dans son mémoire de Cafdes*. Le métier combine pourtant des compétences et savoir-faire, techniques et relationnels, et un savoir-être, que tout le monde ne possède pas forcément.

Disponibilité, dynamisme, initiative, responsabilité, discrétion, écoute et respect de la personne aidée, adaptabilité, goût pour la relation humaine... La liste des qualités exigées a de quoi faire réfléchir ceux qui penseraient encore que l'aide à domicile n'est qu'une « femme de ménage ». Le métier a aussi ses diplômes et ses formations. Et si bien des femmes sont devenues aides à domicile en « deuxième partie de carrière », après avoir élevé leurs enfants ou au gré d'une réorientation, on voit arriver de plus en plus dans le métier des professionnelles ayant travaillé en éta-

blissements, « qui veulent retrouver une dimension humaine dans leur activité ».

Pour autant, le manque de reconnaissance du métier existe encore. L'image de la « femme de ménage » lui colle encore parfois à la peau, peut-être moins parmi les jeunes générations aidées.

Comment faire évoluer le regard de la société sur cette profession, mais aussi celui des salariés elles-mêmes qui l'exercent – la plupart étant des femmes – ? La réponse se vit au quotidien à l'ADMR.

Valoriser l'image à l'extérieur

Tous les deux mois, une journée d'intégration réunit les nouveaux salariés. Présentation de l'association, rappel des caractéristiques du métier et informations pratiques : la rencontre est appréciée.

« Toutes les formations concourent à faire changer le regard des aides à domicile sur leur métier », rappelle Geneviève Guisti. Le long catalogue des formations départementales et régionales va des « Compétences de base des nouvelles embauchées aides à domicile » au « Droit de la famille », via « L'ergonomie et les techniques d'entretien du cadre de vie », « Appréhender le handicap physique, psychique et moral », « Le toucher et la relation au corps », « L'aide à la toilette », « Alimentation, malnutrition et dénutrition », « Les soins palliatifs », « La relation avec les aidants naturels et les partenaires », « Le jeu et l'enfant de 0 à 6 ans »... « Les formations sont de plus en plus liées à la relation aux autres. » Les modules concernant l'aide aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et autres maladies neurodégénératives sont particulièrement prisés.

« Le plus compliqué, c'est valoriser l'image de l'aide à domicile à l'extérieur, surtout auprès de Pôle Emploi ! » Certains conseillers à l'emploi n'hésitent pas à envoyer à l'association des candidat(e)s n'ayant manifestement pas le profil et les compétences adaptées, voire ne possédant pas le permis, ne parlant pas français... ● A.P.

* Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

“ Un métier à dimension humaine ”

En bref

→ En chiffres

. En 2012, l'ADMR a employé 699 aides à domicile. 97 % sont des femmes. 60 % ont entre 40 et 60 ans.

. 62 % n'ont aucun diplôme lié au métier, 16 % ont un diplôme du secteur social ou médico-social, 22 % ont le DEAVS*.

Chaque année, plus d'une dizaine de salariées le préparent via la VAE (validation des acquis de l'expérience).

→ Capacité à s'adapter

C'est l'une des qualités indispensables au métier : s'adapter à la personne aidée, au logement, aux matériels, aux produits qu'elle utilise... Aider la personne, c'est faire comme et avec elle.

→ Rémunération

La grille de rémunération du métier d'aide à domicile reste peu attractive. « La valeur du point n'a pas changé depuis avril 2009. Tous les ans, nous demandons sa revalorisation. Le ministère refuse. » À noter toutefois, une avancée : depuis mai 2013, le niveau pour les grilles A et B a été relevé au-delà du Smic. (La grille C correspond aux salariés titulaires du DEAVS.)

→ Évolution

Aide à domicile est un métier

d'avenir. Le créneau est porteur d'emplois. Offre-t-il des possibilités de carrière et d'évolution ? « Après le niveau C de qualification, non », reconnaît Geneviève Guisti.

→ Prévenir l'usure professionnelle

L'aspect physique et fatigant du métier est une réalité. L'aspect relationnel peut également s'avérer usant. Le turn-over est fréquent. Prévenir l'épuisement professionnel est l'un des thèmes de formation proposés. La question est également au cœur de la réflexion lancée au niveau régional par la CPREFP** Rhône-Alpes et la délégation d'Uniformation Centre Est sur « la gestion des secondes parties de carrière dans l'aide à domicile ».

→ Étude syndicale

Suite au désengagement de la CARSAT sur le financement des GIR 5 et 6 pour les personnes âgées, l'Union régionale des retraités CFDT Rhône-Alpes a mené une étude sur l'aide à domicile, en rencontrant les diverses associations. « C'est une action intéressante, qui concourt aussi à faire mieux connaître nos métiers », souligne la directrice de l'ADMR. ●

* Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.

** Commission paritaire régionale emploi et formation professionnelle.



→ De nombreuses formations sont proposées aux aides à domicile.

SUR LE TERRAIN

Paroles de pros

→ « Essayer ce métier, c'est l'adopter ! »

C'est ce qui s'est passé pour Ghislaine Caillot, à 57 ans, après une carrière d'archiviste puis une période de chômage. « J'ai beaucoup d'humour, ça plaît aux personnes âgées, elles en ont besoin pour vivre, ça les encourage à faire des choses. »

→ Martine Bernet, elle, est arrivée dans le métier il y a dix-neuf ans, à 35 ans, après avoir élevé ses enfants. « Mais pour moi, c'est une vocation. Depuis le début, dans l'association mandataire où j'ai travaillé avant d'entrer à l'ADMR il y a trois ans, je me suis occupée de deux personnes âgées, dont l'une jusqu'à ce qu'elle parte en maison de retraite, l'année dernière, à 101 ans. Je suis sûre qu'elle aurait pu encore rester chez elle, avec de l'entourage. »

Après avoir travaillé plus de six ans en maison de retraite, Liubov Lelandais a décidé de démissionner, à 43 ans. Non pas pour quitter les personnes âgées – « J'ai bien compris que je les aime beaucoup » – mais pour les aider à leur domicile. « Le plus important, c'est le respect de la personne. Après, tout le reste vient. » Entrée à l'ADMR il y a trois ans, elle prépare aujourd'hui le DEAVS.

« Le diplôme permet d'évoluer, d'avoir un travail plus varié. »

→ « Travailler auprès des personnes âgées est passionnant », confirme Lucie Biolley, 29 ans, qui, elle aussi, a exercé en maison de retraite et prépare le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. « L'AVS peut faire plus de soins, être encore plus proche de la personne. » ●



→ En septembre, près d'une quinzaine d'aides à domicile de l'ADMR ont suivi une formation sur l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LOGEMENT

Un jour locataire, le lendemain

LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES LOCATAIRES DE LA SEMCODA VA JUSQU'À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, GRÂCE À LA VENTE DE LOGEMENTS.



→ Le Parc des Cèdres,
à Trévoux.



→ « Vendre un logement permet d'en financer deux », souligne Gérard Lévy.

Comment faites-vous passer le message du parcours résidentiel auprès de vos clients ?

Gérard Lévy, directeur de la SEMCODA : Quand on démarre dans la vie dans un statut, il vaut mieux éviter de la terminer dans le même statut. Pourquoi un locataire resterait-il ad vitam aeternam locataire ? Nous avons aujourd'hui des outils qui nous permettent de garantir le parcours résidentiel. La promotion privée vous autorise à être un jour locataire et le lendemain propriétaire, mais ça ne marche pas pour tout le monde. Il y a aussi les PSLA (le prêt social location-accession) – ma marotte ! – qui vous encourage, grâce à une décote de prix consistante, à acquérir. Mais là encore, ça ne suffit pas toujours. La Semcoda est donc très ouverte à la demande de ses clients qui, à 85 %, ne trouvent pas aberrant d'acheter leur logement, quand on leur pose la question. Ce sont d'ailleurs plutôt eux qui nous la posent ou qui vont la poser à leur maire.

Quel est le plus Semcoda ?

G. L. : Nous proposons de vendre à un prix très attractif, en veillant à ce que les acheteurs n'aient pas, par la suite, à intervenir sur le bâti. Nos logements sont mis en vente en parfait état d'entretien et nous veillons à ce que le différentiel entre le loyer actuel et le remboursement de demain soit supportable.

Le dispositif n'apporte-t-il pas des garanties en cas de défaillance ?

G. L. : Le PSLA comporte un filet de sécurité qui protège l'acquéreur contre les accidents de la vie. S'il doit revendre, nous rachetons et nous le gardons comme locataire de son logement. Cette garantie est essentielle

pour les clients qui ont un peu peur de franchir le pas. Si on agrège cette garantie à notre politique volontariste de vente, on devrait relancer les acquisitions.

Moi, je n'y vois que des avantages sociaux. Quand vous êtes vieux et que vous avez payé votre logement, vos charges diminuent ; quand vous devez, pour faire face à votre handicap, partir en établissement, vous pourrez financer votre dépendance en revendant votre bien, ce qui évite à vos enfants d'avoir à le faire et de se déchirer.

L'État a son mot à dire et il ne va pas toujours dans votre sens.

G. L. : Les choses s'arrangent au niveau de la Région et du Département de l'Ain. L'État redoutait que les ventes réduisent dans certaines communes le potentiel du parc locatif. Ce n'est pas faute de lui avoir expliqué que quand nous vendons un logement, la marge enregistrée nous permet d'en construire deux. Les élus sont très réceptifs à ce dispositif car il fixe la population. Au passage, je veux tordre le cou à une idée fautive : le collectif se vend aussi bien que le pavillonnaire.

Les programmes intègrent-ils désormais cette dimension accession ?

G. L. : Tous nos programmes reposent sur la même approche : ils "mixtent" logement locatif, logement en accession sociale et logement en accession privée. Je piège quelquefois des élus qui n'arrivent pas à faire la différence entre un immeuble en accession et un autre en location. Ce qui veut dire que la qualité de la conception, la qualité du bâti et la qualité de la vie sont les mêmes pour tout le monde. ● **Propos recueillis par A.G.**

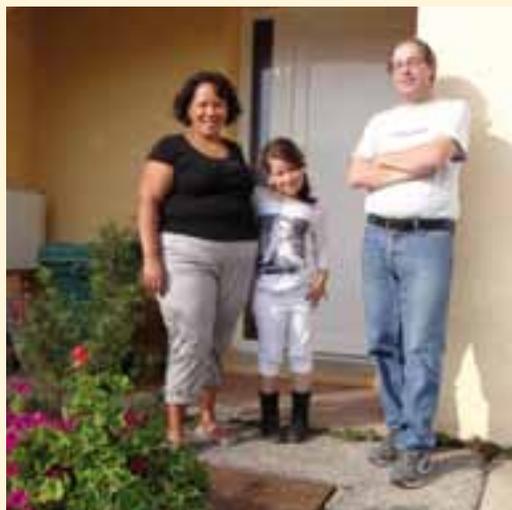
propriétaire

SUR LE TERRAIN

« On se sent bien ici »



→ « Dès qu'on a su que c'était en vente, on a appelé la SEMCODA. On attendait que ça ! On se sent bien ici », explique Gilles Jacquin. Ici, c'est le lotissement des Carmes, petit ensemble de 56 pavillons, sur les hauteurs d'Oyonnax. Gilles et sa compagne Céline y résident depuis huit ans, avec leur fils, le chien et les trois chats. En juin 2011, ils étaient les premiers locataires du lotissement à devenir acquéreurs de leur T5. Au rez-de-chaussée, les deux pièces sont devenues une élégante cuisine "à l'américaine". Côté jardin, les fleurs s'épanouissent au soleil. « On se sent vraiment chez nous, on fait tout le temps des aménagements. » Gilles et Céline travaillent dans des communes voisines. Les deux voitures ont leur place devant le pavillon.



→ À quelques pas, Marie et Hervé Chanut ont acquis leur pavillon en septembre 2011. Eux aussi étaient locataires de longue date à la SEMCODA, d'abord à Bellignat, du studio au T3, puis à Oyonnax. « Quand on visite d'autres logements, on voit tout de suite la différence avec ceux de la SEMCODA ! », souligne Marie. « Quand on nous a proposé d'acheter, le prix nous a décidés. On n'aurait jamais pu trouver ailleurs une maison de la même taille au même prix ! », explique Hervé. « On pensait que ce serait plus cher : tous les pavillons avaient été rénovés, avec les portes-fenêtres changées, les peintures extérieures refaites, les nouvelles antennes TV posées... », complète Marie. Leurs mensualités de crédit dépassent à peine le montant de leur ancien loyer. ●

→ En chiffres

- 19,2 % des locataires envisagent de déménager sur les 6 prochains mois.
- 67 % envisagent de déménager en restant locataires de la SEMCODA, 46 % en acquérant un logement SEMCODA.

Source : enquête de satisfaction des locataires SEMCODA 2012.

- Sur les 120 logements vendus en moyenne par an, plus de la moitié sont acquis par des locataires SEMCODA.
- En 2012, la SEMCODA a vendu 113 logements de son parc locatif : 66 en immeuble collectif, 47 pavillons individuels.

Permettre d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions

Sur les 26 premiers pavillons du lotissement des Carmes proposés à l'achat en 2011, cinq ont été vendus. « Il y a très peu de dédites de loyer, les gens se plaisent ici, ils y restent », confirme Ghislaine Tournier, responsable des ventes à la Semcoda. Les trente autres logements pourront aussi prochainement être acquis, en priorité par leurs locataires occupants, à un tarif préférentiel. Si ceux-ci ne sont pas intéressés, les logements seront proposés plus tard à tous les locataires Semcoda, à un prix légèrement supérieur mais restant préférentiel. En dernier lieu, ils seront aussi proposés en vente aussi à l'extérieur. Pas question pour autant de déloger le locataire occu-

pant ! Appartements ou pavillons sont vendus vides. Tous les tarifs sont validés par le service des Domaines. À savoir : une récente loi précise qu'une personne ne peut désormais acquérir qu'un seul logement social, dans toute sa vie et sur tout le territoire français. L'acte de vente signé, la SEMCODA reste à l'écoute des locataires devenus propriétaires et propose d'assurer durant les premières années la fonction de syndic de copropriété. ● **A.P.**

→ « 1 300 logements sont potentiellement proposés à la vente, environ 10 % sont commercialisés chaque année » précise Ghislaine Tournier, responsable des ventes.





EMPLOI / INSERTION

Bienvenue chez **SOFIE**

EFFECTIVE DEPUIS JUIN 2012, LA FUSION DES DEUX SERVICES, INSERTION ET MIFE DE L'AIN, S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE D'ACTION VISANT À ACCOMPAGNER TOUTE PERSONNE VERS L'EMPLOI.



→ Le centre de documentation de la MIFE de l'Ain est ouvert à tous.

SOFIE : le nom du nouveau service d'ALFA3A, né du rapprochement entre le service Insertion et la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi), résume son champ d'action. Service Orientation Formation Insertion Emploi : celui-là peut paraître vaste voire disparate. Il est en réalité fort logique et joue l'atout de la complémentarité. « Avec le départ en 2012 de Malik Berkani, qui dirigeait le service Insertion, et de Marie-Pierre Buellet, qui dirigeait la MIFE, le besoin et les possibilités de mutualiser ces deux services ont rendu ce rapprochement inéluctable. Le contexte économique incitant à la mutualisation a été le moteur ; le service permet aujourd'hui d'accompagner tous les publics, quels que soient l'âge, le statut, la situation, dans une approche globale de la personne », explique Emmanuel Maquet, responsable du service depuis juin 2012.

Mutualiser les services, c'est croiser et unir les compétences. Réunis au sein d'un même service, conseillers emploi et conseillers insertion peuvent de toute évidence agir plus facilement ensemble pour accompagner vers le retour à la vie active une personne qui, par ailleurs, peut présenter des freins de mobilité, de logement ou de santé.

« Le cœur de l'objectif d'ALFA3A est d'accompagner les personnes fragilisées vers l'autonomie. Le collaborateur écoute la personne, l'associe à ses démarches, l'aide à progresser, à prendre conscience de ses talents. Nous mettons en place une véritable pédagogie et un accompagnement personnalisé », souligne Bertrand de

Foucauld, directeur du pôle Actions sociales et socio-éducatives d'ALFA3A.

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe de personnel compte aujourd'hui 32 salariés, aux compétences et métiers complémentaires : éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, psychologues du travail, chargés d'insertion, conseillers emploi / formation / création d'entreprise, agent de santé, personnel administratif. L'effectif est en majorité féminin et plutôt jeune.

“ Au service du bénéficiaire ”

Chaque salarié peut accéder à des formations, entrant dans le champ d'activité du service et pouvant aller des modules courts jusqu'aux formations longues et diplômantes par exemple, une coordinatrice insertion prépare le Caferuis*, une psychologue du travail a suivi une session sur la prévention des risques psychosociaux... « Nous avons plusieurs demandes de formation sur l'accompagnement des personnes en difficultés psychiques. Nous organisons alors des formations en intra, interservices », note Bertrand de Foucauld. ● A. P.

* Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale



→ La MIFE de l'Ain est présente à Bourg-en-Bresse et dans tout le département depuis une vingtaine d'années.

ACTION

Sur le terrain

→ **Le service est présent sur tout le département** : au siège de la MIFE à Bourg-en-Bresse, dans les antennes et lieux d'accueil d'Ambérieu-en-Bugey, Belley, Chalamont, Oyonnax, Pont-de-Vaux, Saint-André-de-Corcy, Villars-les-Dombes...

→ **SOFIE intègre toutes les missions de la MIFE** : informer, conseiller, orienter, accompagner les personnes vers l'emploi ou la formation.

→ **L'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'insertion socioprofessionnelle** fait partie des missions confiées au service par les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie.

→ **Outre les prestations à l'attention des publics en recherche d'emploi ou formation, le service s'adresse aussi aux entreprises** : conseil au recrutement, valorisation des compétences des salariés, bilans de compétences, bilans de milieu de carrière...

→ **Le BIJ (Bureau information jeunesse) fait entièrement partie de SOFIE** : les 16/25 ans peuvent y trouver des infos et conseils pratiques sur l'emploi, la santé, la mobilité internationale, le logement, les loisirs, etc.

→ **L'espace de documentation et l'espace informatique en accès libre**, de la MIFE et du BIJ, au 8 bd de Brou à Bourg-en-Bresse, sont très fréquentés. ●

3 questions à Gaston Paravy, président de l'Intermife France

→ **Quels liens entre la mission des MIFE et l'insertion ?**

La mission des MIFE est d'acheminer les gens vers l'emploi ou la formation. Le concept d'appui à l'emploi suppose une écoute de l'histoire de vie de la personne et une mise en évidence de ses potentialités. C'est la pédagogie de la "guidance professionnelle personnalisée". Il y a bien sûr des correspondances avec l'insertion, qui relève aussi de l'aide à l'emploi et qui nécessite de bien connaître les mesures pour aider les publics fragiles.

→ **Ce rapprochement est-il à l'œuvre dans les autres MIFE ?**

Il est plus ou moins implicitement intégré dans l'accompagnement à l'emploi, à l'orientation. Ce n'est pas incongru dans une MIFE d'avoir à gérer des dispositifs d'insertion ! Il n'y a pas incompatibilité entre les personnels MIFE et insertion si le dialogue se fait dans l'esprit du respect absolu des compétences et des potentialités de la personne suivie.

→ **De quelle durée est l'accompagnement via la guidance professionnelle personnalisée ?**

Il peut aller de quelques heures à plusieurs mois. La "GPP" est une méthodologie qui permet à la personne de faire émerger ses compétences, souvent enfouies ou méconnues. Le temps n'est pas chronométré, il tient compte des maturations de la personne. ●



→ **Nouveau service, nouvelle identité**
Réunissant les salariés des précédents services, l'équipe de personnel s'est investie activement dans la recherche d'un nom pour ce nouveau service. Mission accomplie : court – tout en résumant le vaste champ d'action –, facile à retenir, le sigle SOFIE sonne bien.

→ **En chiffres**

- En 2012, le service a accompagné 21 000 personnes, soit un volume d'activité de 78 000 h de suivi.
- Le site Internet du BIJ (www.jeunes01.fr) reçoit plus de 70 000 visites par an.

→ **Public/privé**

Les prestations du service relèvent essentiellement de financeurs publics. « Mais sur l'ensemble des actions, le coût de la coordination du service n'est pas supporté. Nous sommes amenés par raréfaction des fonds publics, à construire des propositions pour les financeurs privés, à renforcer notre action par l'innovation sociale », rappelle Bertrand de Foucauld. « Nous devons utiliser notre expertise de l'Homme pour accroître et diversifier notre présence auprès des entreprises », confirme Emmanuel Maquet.

→ **Petit déjeuner**

Le 19 septembre, SOFIE a animé l'un des « Petits déjeuners RH » organisés pour les entreprises sur le territoire de Cap3B, sur le thème « Comprendre et prévenir les risques socioprofessionnels ».

→ **Projets**

- En lien avec les divers services publics de l'emploi, SOFIE (la MIFE) est l'un des partenaires du SPO (service public de l'orientation) qui se met en place à titre expérimental sur le territoire du Haut-Bugey.
- Dans le cadre de la Quinzaine régionale pour l'égalité hommes/femmes, le service lance un concours de « pocket films » ouvert aux 16/25 ans. Remise des prix au printemps.
- La création d'un club de recherche d'emploi pour seniors, cadres ou techniciens supérieurs, démarrera prochainement en partenariat avec le CIDFF*.

* Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

→ **Agent de santé**

Créé en septembre 2013, basé dans les locaux d'ALFA3A à Oyonnax, le poste d'agent de santé a été confié à Victoria Varin, infirmière. Mission : amener les personnes ayant des problèmes de santé à se soigner, dans une dynamique visant à lever l'ensemble des freins à l'insertion. « C'est un trait d'union pour accompagner les personnes vers l'emploi, en lien avec les autres membres de l'équipe », résume Bertrand de Foucauld.

MAISON DE L'ENFANCE

Le Service d'accompagnement familial

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL RENFORCÉ (SAFREN) DE LA MAISON DE L'ENFANCE EST OUVERT DEPUIS JANVIER 2011. ZOOM.



→ Les parents sont réinstallés dans leur rôle d'autorité par rapport à leur enfant.



→ « Dans l'Ain, jusqu'en 2011, il n'existait pas de SAFren pour la petite enfance », confie Christiane Witz, directrice de la Maison de l'enfance.

Qu'est-ce que le SAFren ?

Christiane Witz, directrice de la Maison de l'enfance : Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Service d'accompagnement familial renforcé (SAFren) est une mesure de placement judiciaire ou de placement contractuel entre les parents et le Conseil Général. Il a pour particularité de maintenir les enfants dans leur famille. C'est donc un outil d'aide intensive à la parentalité dans le cadre des mesures préconisées par les juges mises en œuvre par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance (ASE) du Conseil général. Nous réinstallons les parents dans un rôle d'autorité par rapport à leur enfant. Nous aidons aussi les familles à s'appuyer sur les ressources dans leur environnement et à retrouver le chemin des services de droit commun.

Comment a-t-il été créé ?

C.W. : Dans notre projet d'établissement 2010-2015, l'un des axes portait sur l'ouverture d'un SAFren. Jusqu'en 2011, il n'en existait pas pour la petite enfance. Le Prado s'occupe des adolescents, les Instituts d'enfants Seillon de la scolarisation et les Marmousets de l'insertion professionnelle par exemple. La Maison de l'enfance se positionne sur le créneau des enfants de moins de 6 ans. Nous l'avons expérimenté au Petit Logis à Ambérieu-en-Bugey à partir de l'été 2010. Fin 2011, sur la base du bilan et des résultats observés rapidement, les élus ont pérennisé le service.

Comment s'organise le service ?

C.W. : Le SAFren de la Maison de l'enfance est basé à Ambérieu-en-Bugey avec une antenne à Bourg. Sur Ambérieu, il est ouvert pour 6 mesures depuis 2011, sur Bourg pour 10 mesures depuis janvier 2013. L'équipe comprend cinq travailleurs sociaux et une coordinatrice. La famille est accompagnée de façon intensive pendant une période de 6 mois renouvelable une fois.

“
Le SAFren n'est pas un palliatif”

Quel regard portez-vous sur cette mesure de protection ?

C.W. : Le Conseil général a souhaité développer des outils de prévention des difficultés et des ruptures précoces des liens familiaux. La mesure SAFren n'est pas un palliatif à une décision de placement. Si les jeunes parents – au sens du premier enfant – rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités éducatives, mieux vaut apporter cet outil. Mais si les travailleurs sociaux sont déjà inquiets sur la qualité du lien parent-enfant, s'ils craignent une mise en danger de l'enfant, le SAFren n'est pas la bonne mesure. ● **A.S.**

familial renforcé : plus qu'une mesure

MÉTIER

Au cœur de la famille

→ « Nous sommes un service de proximité. Nous intervenons 6 heures par semaine à domicile, à tout moment entre 7 h et 22 h. Nous travaillons au cœur de la famille. Très vite, nous devenons un référent pour elle », précise Nathalie Platre, coordinatrice du SAFren, qui se réunit tous les lundis avec les cinq travailleurs sociaux du service. « La porte d'entrée, c'est l'enfant. Le repérage s'effectue par la Protection maternelle infantile, la crèche ou l'école maternelle. Les familles concernées rencontrent notamment des difficultés dans l'exercice de leur parentalité ainsi que des difficultés de nature financières et matérielles. »

Pour encadrer et soutenir l'accompagnement renforcé des familles, l'équipe dispose d'outils tels que le document individuel de prise en charge (Dipec) notamment. Il est lié à la loi du 2 janvier 2002 rénovant

l'action sociale et médico-sociale et remplaçant l'usager au cœur du dispositif. « Ce document fixe les finalités de l'intervention. Nous énonçons les objectifs à la famille et les moyens à mettre en œuvre. Les observations sont régulières pour pouvoir placer les parents en situation d'analyse. » Un compte-rendu est rédigé après chaque visite et un bilan réalisé avec la famille toutes les six semaines. Un psychologue aide également les professionnels à éclaircir les objectifs qu'ils se donnent.

Six mois d'accompagnement
Travailleurs sociaux et parents mettent plusieurs mois à s'approprier. « Nous nous sommes rendu compte que le premier mois permet de faire connaissance, d'apprendre à se faire confiance. Nous réalisons un gros travail de décodage des difficultés. Puis il y a quatre mois de montée en charge, avec

des objectifs éducatifs pragmatiques. Par exemple : se lever tous les matins ou donner la main avant de traverser la rue... Il peut s'agir d'aider les parents qui disent « non » à leur enfant à tenir leur décision jusqu'au bout. Nous sommes vraiment dans le « faire avec » eux. Les parents ressentent le bénéfice de cet accompagnement renforcé très rapidement. » L'expérience montre que le temps d'intervention des travailleurs sociaux doit se réduire à partir du cinquième mois pour pouvoir « se dire au revoir » à la fin du sixième. « C'est le SAFren « light ». Nous passons de 6 heures de présence hebdomadaire, à 4 heures, puis à 3 heures et à 1 heure. » Et de l'avis général, six mois sont suffisants. « Si les 6 heures d'intervention par semaine ne déclenchent rien, c'est que la mesure n'est pas adaptée. » ●

→ Paroles de professionnels

« Le SAFren vise le développement des compétences des parents. Mais on observe de plus en plus de troubles psychiques. Dans certains cas, l'une des limites de notre intervention, c'est la maladie. » Nathalie Platre, coordinatrice du SAFren

« Comparé à l'internat où je travaillais avant, j'ai l'impression de faire deux métiers différents. Pour les enfants, il n'y a pas de rupture avec leur famille. Nous sommes sur leur lieu de vie et avec ce qu'ils vivent. » Nathalie Faure, éducatrice de jeunes enfants

« Nous avons envie d'avoir un autre regard sur notre métier. Nous passons de l'internat à l'externat. C'est très différent car nous nous basons sur le fonctionnement des parents. » Olivier Barontini, éducateur de jeunes enfants

« Les mesures SAFren sont de bonnes mesures, notamment pour la petite enfance. Elles évitent beaucoup de placements. Elles peuvent concerner des parents démunis face à un « enfant roi » qui arrivent à trouver des réponses éducatives avec cet accompagnement. Elles sont intéressantes aussi pour accompagner des retours de placement de bébés par exemple. » Jocelyne Doucet, directrice de la Maison départementale de la solidarité d'Ambérieu-en-Bugey.



→ L'équipe du SAFren de la Maison de l'enfance, de gauche à droite : Nathalie Faure, Sabine Perrat, Julie Liotard, Caroline Cordier, Olivier Barontini et Nathalie Platre.



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



Réseau



→ Le siège de l'Adapa, à Bourg-en-Bresse.

ADAPA

→ SIÈGE SOCIAL

4, rue Tony Ferret
BP 159
01004 Bourg-en-Bresse Cedex

→ COORDONNÉES

Tél. 04 74 45 51 70
adapa@adapa01.com

Bas Bugéy - Valromey :

04 74 45 59 62

Pays de Gex-Bellegarde :

04 74 45 59 60

Haut Bugéy : 04 74 45 59 61

Côtière-Val de Saône :

04 74 45 59 66

Bresse-Dombes :

04 74 45 59 64

Plaine de l'Ain-Plateau

d'Hauteville : 04 74 45 59 63

Agglo Bourg-Revermont-Sud

Dombes : 04 74 45 59 65

→ FORME JURIDIQUE

Association loi 1901 sans but lucratif
Un Conseil d'administration de 3 collèges qui intègrent une représentation territoriale.

→ DATE DE CRÉATION

3 juillet 1959

→ DIRIGEANTS

- **Jean-Pierre Mermet-Guyenet**, président
- **Martine Verne-Chatelet**, directrice générale

→ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Service d'aide et d'accompagnement, sur l'Ain**

- Évaluation, Informations et conseils sur le maintien à domicile
- Assistance dans les gestes indispensables du quotidien
- Présence responsable de jour et de nuit
- Portage de repas
- Accompagnement hors domicile
- Entretien de la maison
- Aide administrative
- Aide organisationnelle et vie pratique

- **Services de soins infirmiers à domicile, cantons de Miribel et Montluel.**

→ Historique

L'ADAPA a été créée en 1959 sous l'appellation Association départementale d'aide aux vieillards de l'Ain, à l'initiative d'hommes et de femmes engagés sur l'Ain dans une démarche humaniste et sociale, notamment les présidents et directeurs de la Caisse primaire, de la MSA et des militants familiaux. Une enquête demandée aux assistantes sociales de la MSA et de la Caisse primaire avait montré que les principaux besoins des vieillards étaient l'aide à domicile, l'amélioration de l'habitat et la possibilité de partir en vacances. C'est sur ces trois piliers que les réponses se sont construites, prenant appui pour leur mise en œuvre sur des comités locaux bénévoles qui se préoccupaient de trouver des aides ménagères avec l'aide des assistantes sociales.

Des années 1970 à 1984, l'ADAPA fédère l'ADMR et l'Association Familiale Populaire pour l'aide aux personnes âgées, ces associations n'intervenant jusque-là qu'auprès des familles. En 1977, elle devient Association départementale d'aide aux personnes âgées, puis en 1995, elle adapte à nouveau sa dénomination à l'évolution des publics aidés (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades) et devient Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain.

→ Les missions

Pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, l'ADAPA s'engage dans le cadre d'un

projet personnalisé à organiser des services d'aide, d'accompagnement, de soins de manière régulière et coordonnée.

Elle est attentive à encourager et préserver l'autonomie des personnes aidées. Elle fait connaître leurs difficultés aux institutions et fait entendre leur voix. Son service de soins à domicile est autorisé par l'ARS (Agence régionale de santé). Son service d'aide et d'accompagnement est habilité à l'aide sociale et tarifié par le Conseil général. Depuis juillet 2012, il est reconnu comme service d'intérêt général et est conventionné par les caisses de retraite et les mutuelles.

→ Les moyens

- > Un siège administratif à Bourg-en-Bresse où se trouvent l'équipe de direction, les services gérant les fonctions supports et le centre de relation clients.
- > 29 antennes locales, gérées par des responsables de secteur.
- > 900 intervenants à domicile.
- > Un service de soins infirmiers à domicile de 50 places pour les personnes âgées sur les cantons de Miribel et Montluel.

→ Les chiffres clés

- > Près de 7 400 personnes aidées.
- > 880 000 heures réalisées à domicile, dont plus de 55 % attribuées par le Conseil général dans le cadre de la PCH (prestation de compensation du handicap) et de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).



→ Les soins infirmiers contribuent au maintien à domicile de la personne.



→ L'aide à domicile est au cœur de l'action de l'ADAPA.



→ Action d'information pour les aidants familiaux.

À la rencontre des médiateurs

À L'INITIATIVE DE LA MISSION DÉPARTEMENTALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ, DEUX POSTES DE MÉDIATEUR À L'ÉDUCATION AU RESPECT GARÇONS/FILLES ONT ÉTÉ CRÉÉS DANS L'AIN, À BOURG ET OYONNAX. RENCONTRE AVEC FLORENT DELORME ET SONIA M'TALLAH.



→ « On aimerait travailler ensemble pour les trois grandes dates de l'année : le 8 mars, le Printemps de la jupe, le 25 novembre », soulignent Sonia M'Tallah et Florent Delorme.

Quelles sont les missions du poste de médiateur* ?

Florent Delorme : Notre rôle est de faire passer les notions de respect garçons/filles, de mener des actions avec les partenaires, auprès des jeunes, des familles... Sur Bourg, le territoire est large, avec de nombreux partenaires. J'ai débuté en janvier, le poste est porté par le CIDFF, qui a pour vocation d'aider à l'accès aux droits, à l'autonomie, ce qui rejoint ma mission. La première chose, c'était prendre contact avec tous les partenaires. Tous les mois, le comité opérationnel réunit la Caf, l'Agglomération, la Ville, la commission féminine du Comité départemental olympique et sportif, la Maison des ados, la Maison départementale de la solidarité, la Sauvegarde de l'enfance, la MJC, les centres sociaux...

Sonia M'Tallah : Je suis en poste depuis octobre 2012 sur Oyonnax. La mission est la même mais le territoire est plus petit, les partenaires sont moins nombreux. Le poste est porté par le centre social Est. Tous les mois, je participe à la réunion de coordination de la politique de la ville, avec la Ville, la Police municipale, les deux centres sociaux, les médiateurs ANRU, la Maison des ados.

Je tiens des permanences dans plusieurs lieux, des filles viennent parler de leurs difficultés, des garçons aussi. J'ai monté des actions avec les partenaires, auprès des enfants en périscolaire, des ados, des habitants du quartier de la Forge, du public des Atelec, des femmes immigrées... Je traduais déjà en arabe, j'ai appris le turc pour ma mission.

Qu'est-ce qui vous a conduit à ce poste ?

F.D. : Je recherchais un emploi dans le social. J'ai été longtemps animateur auprès des ados, j'ai souvent été confronté aux incivilités, aux conflits garçons/filles... J'habite à la Croix-Blanche depuis plusieurs années, on voit bien par exemple le manque de présence des filles dans les lieux publics, les activités sportives.

S.M. : J'ai été monitrice-éducatrice, j'ai travaillé dans un IME. J'ai vu l'annonce à Pôle Emploi, le poste m'a intéressée : aller au-devant des habitants, lancer des projets pour les sensibiliser...

Quels projets, par exemple ?

S.M. : En mars, j'ai participé à la Journée de la femme, dont le grand rassemblement avait lieu cette année à Oyonnax. En avril, pour le Printemps de la jupe, j'ai lancé une action avec le centre social Ouest, la Sauvegarde et le pôle ressources du PRE (Programme de réussite éducative) : faire s'exprimer des jeunes sur l'égalité hommes/femmes, via le théâtre. Les ados ont monté des saynètes et les ont présentées en public, plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

La troisième date importante de l'année est le 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux

femmes. Pour ces trois événements, ce serait bien de travailler ensemble, Bourg et Oyonnax.

En juillet-août, la Plateforme été, dans le cadre du programme Ville-Vie-Vacances, a bien marché : des filles sont venues vers moi, se sont inscrites aux activités sportives.

F.D. : Je suis intervenu au lycée des Sardières, avec l'outil « Viraj » pour la prévention des violences sexistes. Très concret et interactif, il permet d'aborder rapidement et facilement ces sujets avec les jeunes. Je vais le présenter en novembre dans le cadre de la Journée départementale. Dans ma mission, je suis en contact avec les animateurs des centres sociaux qui interviennent auprès des jeunes. Mon rôle est aussi de leur donner des outils. ●

“ *Aller au-devant
des habitants* ”

Propos recueillis par Annick Puvillard

* Poste d'adulte-relais, financé à 80 % pendant trois ans par l'État dans le cadre de la Politique de la ville, renouvelable une fois, ouvert aux demandeurs d'emploi, âgés d'au moins 30 ans et résidant sur un quartier du secteur d'intervention. Le poste est porté par une structure employeur. Un comité de pilotage, se réunissant tous les deux mois, oriente et valide les actions.

Rencontre et échanges à l'ADAPA avec Michèle Delaunay sur la prévention du suicide chez les personnes âgées



→ Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a trouvé dans l'Ain un auditoire propice pour évoquer le plan de prévention du suicide et de la dépression

qu'elle a mis en place à mi-juillet. On évalue à trois mille le nombre de personnes qui, avec beaucoup de discrétion, mettent fin à une vie qui leur apparaît de plus en plus insupportable. La malette Mobiquel, qui

porte cette campagne de sensibilisation, est un outil de dépistage proposé à ceux qui vivent quotidiennement au côté des personnes âgées, sans forcément détecter des situations de détresse : les familles, les aides à domicile, les médecins... Autant d'acteurs avec lesquels elle a pu s'entretenir durant l'heure passée au siège de l'ADAPA. L'occasion pour son président, Jean-Pierre Mermet-Guyennet, et sa directrice, Martine Verne, de présenter l'action menée par l'association, et pour la Ministre de prendre toute la mesure de l'action de prévention contre le suicide engagée depuis plusieurs années dans l'Ain, sous l'impulsion du Docteur Blond et avec la participation de nombreux professionnels. Madame le Ministre s'est dite impressionnée par cet engagement préventif et par « l'auréole » du Dr Blond. ●

CENTRE SOCIAL

Dynamique Mosaïque

→ Actif depuis trente ans, le centre social du canton de Chalamont a fait peau neuve : locaux neufs (mis à disposition par la Communauté de communes), nouveaux nom (Mosaïque) et site Internet, et nouveaux services. Après l'ouverture en septembre d'un multi-accueil pour les



→ Au multi-accueil.

<http://centresocialmosaïque.jimdo.com>

0-3 ans, celle du Relais assistantes maternelles est en projet pour novembre. « Nous avons terminé le recrutement », précise le directeur, Grégory Bornuat. L'initiative est créatrice d'emplois : l'effectif total du centre est passé de 10 à 17 salariés. ●

INTERGÉNÉRATIONNEL

Lire et faire lire

→ Depuis sa création en 1999, l'UDAF de l'Ain est porteur du dispositif Lire et faire lire. Aujourd'hui, plus de 140 bénévoles de plus de 50 ans, animés du désir de partager avec des enfants le plaisir de fréquenter les livres et d'entrer plus avant en littérature, interviennent auprès de 70 structures éducatives dans le département.

Persuadée que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle, l'association s'est fixée un objectif fort : permettre aux enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège. Dans ce but, l'UDAF cherche à recruter de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures éducatives. ●

www.lireetfairelire.org



THÉÂTRE

« Adieu Cousettes » sur scène



→ Les répétitions ont eu lieu à Bourg-en-Bresse et Bellegarde.

→ Suite au livre-témoignage *Adieu Cousettes** sorti en septembre 2012, à l'initiative de l'AFLBB (Association familiale laïque du bassin bellegardien), l'histoire des ex-ouvrières de Lejaby a donné lieu à

une pièce de théâtre. Rendez-vous était donné au public le 11 octobre, au théâtre Jeanne d'Arc à Bellegarde, pour la première de cette pièce créée par le Théâtre de l'Horizon, avec sur scène cinq artistes dirigés par Benjamin Ziziemski. Les ouvrières ayant participé aux ateliers d'écriture du livre ont suivi de près l'action et les répétitions. Deux représentations ont suivi à Bourg, les 12/13 octobre. « *Les maires des communes des sites Lejaby en France ont été informés de l'action et seront peut-être intéressés d'accueillir le spectacle* », précise Annie Freydier, présidente de l'AFLBB.

Inscrit dans les actions CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), le projet a été financé par les partenaires (État, Région, Département, Ville) et par les dons consécutifs à la sortie du livre. ●

* Voir Interaction n° 75 (avril 2013), p. 9.

EMPLOI ET HANDICAP

Un forum actif

→ Le 19 septembre, à Reyrioux, le Rendez-vous de l'emploi et du handicap a accueilli plus de 240 demandeurs d'emploi handicapés, qui ont pu ainsi rencontrer directement 25 entreprises, proposant 60 postes. Des ateliers (CV, lettre de motivation, conseil à l'image...) complétaient ce forum organisé par la Mission Handicap du Medef de l'Ain et le Pôle Emploi de Trévoux, en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et la formation. ●



© Fotolia

Peut-on encore parler de **fracture numérique** ?

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION
ET AGNÈS BUREAU.

Quelle est la place du numérique dans notre société ? Qu'entend-on par fracture ? Peut-on aujourd'hui trouver un emploi sans maîtriser les outils numériques ? Internet est-il devenu indispensable au maintien des liens familiaux ?

En creusant le sujet, des portes s'ouvrent, des liens informatiques se déploient. Exactement comme sur le Web.

Pour tenter de répondre à ces questions, le dossier est construit comme un site Internet. La place croissante des nouvelles technologies dans la société et dans la vie des différents publics pose à l'évidence une question centrale : cette fracture est-elle réelle ?

Six thématiques sont explorées et différentes expériences recensées :

- **l'école** p. 38
- **l'emploi, l'insertion** p. 39
- **le centre social** p. 40
- **le milieu rural** p. 41
- **le handicap** p. 42
- **la retraite** p. 43
- **le blog de conclusion** p. 44

Réagissez en ligne !

→ Partagez vos expériences et faites-nous part de vos questionnements et commentaires.

www.interaction01



Les blogs d'écoles

Dans le quartier de l'Alagnier à Bourg comme à Cruzilles-Mépillat, l'adresse du blog de l'école fait partie des « favoris » de nombreux ordinateurs familiaux. Projets, sorties, rencontres sportives... la vie de l'école est annoncée et commentée en photos et en mots. À l'école de l'Alagnier, le blog est alimenté quasiment tous les jours : deux enseignantes se relaient pour écrire les articles avec de petits groupes d'élèves. On y trouve aussi les comptes-rendus du conseil d'école. Le blog est à la fois un support pédagogique et un lien précieux entre les familles et l'école. « *C'est vrai que cela prend un peu de temps, mais c'est un outil d'une richesse étonnante* », commente la directrice, Cécile Chival.

À consulter : www.cmalagnier.com, avec une présentation du projet.

INTERNET À L'ÉCOLE : PASSER DU BRICOLAGE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



→ La classe d'intégration de l'école de l'Alagnier (Bourg) dispose d'un tableau numérique interactif.

Retenez le sigle ENT car les « espaces numériques de travail » sont appelés à un développement rapide. Un ENT est l'ensemble des services en ligne et des outils collaboratifs accessibles aux élèves, aux parents et aux enseignants d'un établissement. L'accès est sécurisé par des codes personnels. Généralisé dans les collèges en 2011, Pronote en est une version « light » : un mot de passe pour les parents et un autre pour l'élève, pour accéder à l'emploi du temps de la semaine, aux devoirs à faire, aux absences de professeurs, aux menus de la cantine et parfois à quelques infos mises en ligne par l'établissement. L'ENT est nettement plus ambitieux, avec un contenu plus riche et des outils interactifs (forums et chats animés par les professeurs, messagerie interne, stockage de documents personnels ou de classe...). Le Conseil général de l'Ain prépare un appel d'offres pour son projet d'ENT pour les collèges. Mais l'outil technique ne suffira pas à faire « entrer l'école dans l'ère du numérique » : les usages devront évoluer. ●

→ Les **tableaux numériques interactifs** font progressivement leur entrée dans les salles de classe : ils permettent d'afficher du texte, de l'image et du son.

« **Les nouveaux outils visent aussi à rapprocher les familles de l'école.** »

Liliane Ménissier, directrice académique adjointe.

Stratégie numérique

- Si on veut lutter contre la fracture numérique, c'est bien à l'école qu'il faut commencer. Or la France est en retard, et particulièrement l'Ain (36 tableaux numériques interactifs pour plus de 500 écoles primaires...). Mais les choses s'accroissent : mise en place d'ENT du primaire au secondaire (un ENT pour les formateurs et les professeurs stagiaires vient aussi d'être ouvert) ; mise à disposition progressive, dès cet automne, d'outils et de services disponibles sur Internet tels que des petits films d'animation et des web-documentaires pédagogiques... Liliane Ménissier, directrice académique adjointe, se dit convaincue qu'un palier est réellement passé en matière de développement du numérique pour toute la communauté éducative, enseignants, élèves et parents.

5 500 ordinateurs à l'école

→ Les 49 collèges de l'Ain disposent de 5 500 ordinateurs à usage pédagogique mis à disposition des professeurs et des élèves par le Département (qui en assure la maintenance avec une équipe de quatre techniciens et un agent administratif).

Innovation

→ Le collège Léon Comas de Villars-les-Dombes utilise des tablettes numériques pour filmer les présentations orales des élèves, en préparation à l'oral du brevet. Après montage, les vidéos sont hébergées sur un weblog et discutées collectivement pour aider les élèves à s'améliorer (et lutter contre des disparités fortes).

Lycées connectés grâce à la Région Rhône-Alpes

→ Le lycée de la Plaine de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey et le lycée Saint-Exupéry à Bellegarde ont expérimenté en 2012-2013 l'espace numérique de travail (ENT) conçu par la Région et baptisé Elycée Rhône-Alpes. Sa généralisation va s'étaler jusqu'à début 2014. Il permet notamment aux élèves de travailler

en autonomie et d'accéder à des ressources documentaires et des cours en ligne. Favorisant la relation pédagogique professeur-élève, l'ENT est aussi un moyen de « lutter contre la fracture numérique et d'œuvrer au renforcement de la cohésion éducative ». Investissement pour la Région : 11 M€ sur trois ans.

LES DEUX FACETTES DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE



Vivre les écrans autrement

• Le 25 janvier 2014, rendez-vous à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse. Pas pour une flash mob mais pour une journée de rencontre grand public pour « Vivre les écrans autrement » organisée par le Conseil général. L'événement sera ludique et familial, autour du thème Parentalité et médiation numérique.

La Carsat en ligne

Plus pratique, plus ergonomique, plus intuitif se veut le nouveau site Internet de la Carsat Rhône-Alpes. Il permet par exemple aux actifs de consulter directement leur relevé de carrière, aux retraités de s'inscrire en ligne aux ateliers santé, aux entreprises de commander de la documentation sur la prévention des risques professionnels...
www.carsat-ra.fr



Le numérique a profondément transformé la relation entre l'utilisateur et les services publics : procédures sécurisées en ligne, dossiers personnels consultables, dématérialisation des échanges qui passaient autrefois par le papier et par la Poste... Pole-emploi.fr peut se vanter d'être le site français le plus visité dans son domaine. Car même si les démarches physiques restent possibles, mieux vaut maîtriser un ordinateur et disposer d'une connexion Internet.

En fait, le numérique est indéniablement un formidable facilitateur, tout en étant un facteur supplémentaire d'inégalités. Le marché de l'emploi s'est déplacé sur le net : les entreprises postent leurs offres sur des sites d'annonces en ligne, consultent les CVthèques et les réseaux sociaux. Internet brasse large et va vite.

La fracture existe surtout entre ceux qui savent utiliser le numérique de façon « utile » dans leur vie sociale et ceux qui se limitent aux aspects ludiques – ou n'y ont pas accès pour des raisons de coût. La manipulation de l'outil est de moins en moins un obstacle tant il s'est banalisé (a fortiori chez les jeunes). ●

« Ne pas maîtriser un ordinateur et Internet marginalise terriblement. »

Caroline Bertrand, USIE (union des structures d'insertion par l'économie).

Formation aux nouvelles technologies

• Ce module sur les nouvelles technologies, décliné selon les types de métier (logistique, employé libre-service, etc.), est désormais proposé aux publics des structures d'insertion, à la demande de ces dernières. Autre exemple : la formation du Greta sur les compétences de base en bureautique et Internet.

Câblés jusqu'au bout des doigts

• Lorsqu'elle a organisé avec les structures d'insertion par l'économique le recrutement d'agents pour tirer des câbles, ErDF avait inclus des tests sur l'utilisation d'un GPS ou le maniement des tablettes tactiles.

→ « Il faut adapter le mode de candidature au poste recherché », insiste Philippe Zymek, directeur du Pôle Emploi Meximieux-Miribel. Les candidatures spontanées par mail ne suffisent pas.

Recrutement 2.0

→ En septembre, le centre de soins de Chanay, géré par la MGEN, a recruté un médecin sur Internet. Avec 15 à 20 CDD signés chaque mois, la directrice des ressources humaines fait au plus efficace : après le dépôt de l'offre à Pôle Emploi, elle poste son annonce sur les sites gratuits puis consulte les CVthèques (avec des

tarifs préférentiels négociés par la MGEN nationale). En dernier recours, elle fait appel à un prestataire payant qui arrose en « flash » les réseaux Twitter ou Facebook avec l'annonce. Elle confirme qu'Internet a bouleversé les manières de recruter. Les réponses sont rapides (« dans l'heure qui suit et la journée »), nombreuses

et pertinentes. Diététicien, infirmier, médecin, agent d'entretien... Tout recrutement peut passer par Internet mais rien ne se conclut sans un entretien téléphonique ou un contact physique. La dématérialisation a heureusement ses limites.



LES ORDINATEURS DE LA CAF FONCTIONNENT EN BOUCLE



Tous au Lavoir !

Nul besoin d'être adhérent du centre social Le Lavoir à Ambérieu-en-Bugey pour bénéficier de l'aide de son écrivain public, y compris pour les démarches administratives en ligne : le service est ouvert à tous.

Côté jeunes, le centre apporte un appui aux collégiens pour utiliser au mieux l'ordinateur, au-delà de leurs quelques usages habituels, afin par exemple de rédiger leurs rapports de stage. Au lycée professionnel, ce sont les élèves qui, à l'initiative du centre, apportent un coup de pouce et de souris à des écoliers dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Le Lavoir initie aussi à l'informatique les femmes bénéficiaires du RSA (en partenariat avec le CIDFF) et les retraités (avec le CLIC de la Plaine de l'Ain).

La CAF de l'Ain a passé en 2007 un accord avec Micronov, l'entreprise d'insertion burgienne qui récupère, reconditionne et revend du matériel informatique. La Caisse lui a remis en 2013 quarante éléments (unités centrales, écrans et imprimantes) considérés en fin de parcours mais promis en fait à une nouvelle vie. Y compris au sein des centres sociaux gérés... par la CAF.

Au centre social de la Reyssouze, à Bourg, l'association des usagers monte depuis deux ans une formation ouverte aux personnes en parcours d'insertion RSA : 110 heures d'apprentissage et de pratique, de la prévention sur les risques Internet, de la redynamisation sociale pour sortir de son isolement. En fin de parcours, chaque stagiaire peut acquérir un ordinateur CAF reconditionné Micronov pour un montant de 50 € (le Conseil général aide à hauteur de 50 €). Quarante participants en ont profité en 2012.

« Ce projet est bien conçu car nous fonctionnons en boucle », explique Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la Caf de l'Ain. Les centres sociaux ont toujours fait la part belle à l'informatique en équipant des salles et en les rendant accessibles, en initiant des personnes du quartier, enfants ou adultes. Ils ont mené un remarquable travail de démocratisation de l'outil, au même titre que certains foyers ruraux ou associations à vocation sociale dans les villages. Pour la CAF, la boucle se reboucle même en permanence : les usagers formés sont autant d'allocataires qui fréquentent son site Caf.fr et bénéficient de tous ses avantages (lire p.20 et 21). ●



→ « L'informatique peut être un tremplin pour la personne en situation d'isolement profond », confirme Simon Noël, animateur au Centre social de la Reyssouze.

« L'ordinateur, c'est comme la voiture : il faut apprendre à l'utiliser »

Olivier Malé, directeur du centre sociale de Saint-Denis-lès-Bourg.

Facteur d'intégration sociale



• Pour Jean-Guy Périllat, gérant de la SARL Micronov à Bourg-en-Bresse créée en 1998, l'informatique est un outil plus incontournable que la voiture.

« Les institutions commencent à prendre conscience que l'outil peut être un vrai facteur d'intégration sociale. » Depuis 2011, dans le cadre d'ateliers de redynamisation socio-professionnelle (RSP), Micronov a fourni un ordinateur à 80 personnes en partenariat avec le Conseil général et formé plus de 80 autres équipées. « Se former à l'utilisation de l'outil est indispensable. Apprendre à se protéger des malveillances aussi. C'est d'autant plus important qu'on est en situation d'exclusion. »



→ Un ordinateur pour 70 €, c'est la proposition faite aux centres sociaux adhérents à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, via l'appel aux projets « Mon centre social numérique et durable ».

125 centres sociaux en France ont ainsi bénéficié de plus d'un millier d'ordinateurs à prix réduit, reconditionnés par les Ateliers du Bocage.

<http://numeriqueetdurable.centres-sociaux.fr>

Bienvenue au club

→ Au centre social de Saint-Denis-lès-Bourg, l'informatique est au programme depuis les prémices mêmes de l'association. Outre l'accès libre aux ordinateurs et les ateliers d'initiation animés par des bénévoles, un club Internet est né, à l'initiative des habitants. On peut s'y retrouver tous les jeudis, afin d'échanger conseils et trucs pratiques. Le recyclage des appareils est aussi abordé.

INTER action



Quid des zones blanches ?

Dans l'Ain, quasi tout le monde a accès au haut débit (ADSL), selon Denis Perron, conseiller général chargé de la prospective, de l'aménagement du territoire et de l'habitat, et maire de Saint-Étienne-du-Bois. En partenariat avec le Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain (SIEA), les zones où il ne passait pas ont été résorbées avec des relais Wi-Fi. Quant au très haut débit, le projet de développement par fibre optique, en avance sur d'autres départements, attend le règlement du conflit qui oppose le SIEA à l'opérateur français historique de téléphonie. Le Conseil général, qui se place en médiateur, reprend le schéma départemental d'aménagement numérique.

DÉMATÉRIALISER = ISOLER ?



Beaucoup de services publics se développent sur le plan numérique, même du côté de la santé. Les sites Internet peuvent répondre à une situation d'isolement lorsqu'il n'y a pas de moyens de transport. Ils peuvent également réduire certains dysfonctionnements. C'est l'objet du service Prévenance travaux d'ERDF, qui, via les communes, avertit en avance les habitants des coupures de courant.

Réduction des déficits publics, prise en compte de la responsabilité environnementale..., la dématérialisation a du bon. Mais quid de la responsabilité sociale ? L'isolement n'en est pas moins prégnant : dans les campagnes, et, paradoxalement, de plus en plus dans les grandes villes.

Fracture et luttes

Sur le territoire Bresse, lutte contre fracture numérique et isolement vont de pair. « *Chez les jeunes, l'isolement est constaté en termes de mobilité scolaire et professionnelle* », confie Maryline Burrato. La fracture numérique se ressent plus chez les bénéficiaires des minima sociaux et les personnes fragilisées. « *En Bresse, peu d'institutions, peu d'animation de la vie sociale et le manque de mobilité renforcent l'isolement. Un projet de lutte contre la fracture numérique est mené avec la MDS de Montrevel-en-Bresse et la MSA pour favoriser l'accès au droit.* » ●

« La fracture numérique se fait moins sentir chez les jeunes. »

Maryline Burrato, conseillère territoire Bresse CAF de l'Ain.

Atelier expérimental en Bresse

Au printemps 2013, une dizaine de bénéficiaires du RSA ou de minima sociaux, résidant en Bresse, se sont initiés à l'outil informatique, via 15 séances hebdomadaires de 3 h, avec possibilité d'acquiescer au final un ordinateur au prix modique de 50 €. L'action, lancée à titre expérimental par la MSA et le Conseil général, sera reconduite en Bresse, avec la Caf, le CIDFF et la Mission locale jeunes. La MSA projette également un module complémentaire pour le public agricole (services web MSA, déclaration PAC par Internet, comptabilité numérique...), une action en Beaujolais auprès d'agriculteurs en situation de fragilité et une en Rhône Sud.

ameli.fr

→ La Caisse d'assurance maladie étudie l'opportunité de développer une action testée en 2011 à Polliat et Manziat auprès des seniors. Objectif : les former à l'utilisation du site Internet de l'assurance maladie.

Culture en ligne

→ Au figuré, la place des nouvelles technologies dans les bibliothèques communales n'est pas bien grande.

À Saint-Rambert-en-Bugey, la bibliothèque municipale est pourtant connectée. « *Nous nous appuyons sur la bibliothèque départementale de prêt (BDP) à Bourg-en-Bresse* », confie la



responsable Véronique Guerre. Sur le site www.lecture.ain.fr, les documents présentés dans les catalogues peuvent être réservés auprès des 260 bibliothèques du réseau départemental.

« My MSA et moi »

→ Nouveauté depuis le printemps : le service en ligne pour les assurés de la MSA. Ils accèdent à leurs informations sur leur compte une fois inscrits sur le site Internet. Demain, s'ajouteront d'autres services tels que la géolocalisation, des outils de simulation... La logique d'offres de services est bien en marche.

« Mon compte » en ligne

→ Bourg Habitat a ouvert sur son site Internet une rubrique sécurisée permettant aux locataires de payer directement leur loyer en quelques clics. Un jeu-concours est ouvert aux locataires créant un compte en ligne en octobre, avec à gagner un Ipad Mini. www.bourg-habitat.com

INTERNET EN SITUATION DE HANDICAP ?



La visioconférence casse les distances

« C'est un bon moyen de diffuser de l'information et d'être en lien avec les personnes les plus éloignées. »

À l'APF de l'Ain, l'intérêt du numérique n'est plus à démontrer. Depuis 2012, elle utilise même la visioconférence en lien avec d'autres délégations du quart Sud-Est. Objectifs : former à distance et organiser des réunions de travail. « Nous militons aussi auprès des élus pour réduire les zones blanches, indique Michel Petoux, directeur. Mais il y a du travail pour aider les personnes d'âge mûr ou fortement désocialisées. »

Kité toi ?

• L'Unité d'enseignement de l'IME*** Georges Loiseau à Villereversure a son blog.

www2.ac-lyon.fr /ime-loiseau

La situation économique et financière crée l'écart entre utilisateurs. Pas le handicap. Tel est l'avis partagé des gros opérateurs de l'Ain. Pour l'Apajh*, « c'est très visible chez les personnes qui n'ont que l'allocation pour adulte

handicapé (AAH) pour revenu, soit 790 €/mois », confie le président Jean-René Marchalot. Depuis plusieurs années, des efforts sont entrepris pour permettre aux personnes handicapées d'utiliser un ordinateur. Les malvoyants, par exemple, disposent de logiciels de reconnaissance vocale. Dans son plan de compensation du handicap, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) alloue une aide pour l'achat de matériel informatique, en particulier aux enfants scolarisés porteurs d'un handicap et rencontrant des difficultés dans leur apprentissage.

Malgré la loi Handicap du 11 février 2005, des efforts restent à faire en termes d'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information, selon l'Adapei** de l'Ain. Dans les établissements spécialisés d'aide par le travail (ESAT), les usagers ont accès à l'informatique et à Internet. Et les foyers d'hébergement sont tous équipés en borne Wi-Fi. Mais des questions se posent, en termes de formation des usagers et de budget. Les parents n'ont pas tous les moyens d'équiper leur enfant d'un ordinateur.

L'e-communication bousculée

L'accessibilité à Internet ? À l'instar du développement durable, les comportements commencent à évoluer. Mais les contraintes financières permettent-elles à tous les acteurs sociaux de traduire, par exemple, les vidéos diffusées – l'audiodescription pour les personnes malentendantes, l'audio-texte pour les malvoyantes – ? ●



« Nous ne sommes pas déconnectés du monde ! »

Thierry Farge, directeur des ESAT Les Brosses et Les Dombes.

- Tous les quinze jours, l'APF de l'Ain organise un atelier de formation à l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet pour les personnes handicapées.



- Pour diffuser une vidéo en ligne, adaptée aux personnes handicapées, les critères d'accessibilité sont pris en compte dès la conception du projet : les plans sont plus longs pour avoir le temps de décrire la vidéo.

Des tablettes pour l'autisme

→ L'IME*** L'Armaillou de l'Adapei à Belley va s'équiper de six tablettes numériques pour les enfants porteurs d'autisme accueillis. « Nous sommes l'un des trois établissements sélectionnés en Rhône-Alpes pour faire partie d'une expérimentation nationale. Les tablettes sont un

matériel innovant et moderne et permettent d'avoir accès à des applications et logiciels éducatifs spécialement conçus pour les enfants autistes », précise Jean-François Ridoux, directeur. Nouveauté : professionnels et parents seront formés ensemble à compter d'octobre.

L'accessibilité à Internet a sa norme

→ Selon la loi Handicap du 11 février 2005, les sites Internet de leurs établissements publics devaient être rendus accessibles avant mai 2012. Le référentiel général de l'accessibilité pour les

administrations (RGAA) devait les y aider. Dans l'Ain, le Conseil général n'est pas le plus mauvais élève. Nathalie Grappe-Roland, gestionnaire accessibilité, veille à la conformité des documents à mettre en ligne.

* Association pour les adultes et jeunes handicapés

** Association départementale des amis et parents d'enfants handicapés

*** Institut médico-éducatif

UNE QUESTION DE GÉNÉRATION



→ Internet peut permettre aux personnes âgées de conserver le lien avec leur famille.

Les personnes âgées accueillies en maison de retraite, Ehpad, petite unité de vie et autres structures d'hébergement, peuvent accéder au multimédia si elles le souhaitent. À condition que l'établissement soit équipé. Mais avec une moyenne d'âge de 85 ans, cette population n'est pas encore familiarisée à l'utilisation des nouvelles technologies. C'est l'avis partagé de plusieurs chefs d'établissement dans l'Ain. « Dans une dizaine d'années, ce sera différent », précise Aurélien Chatain, directeur du Clos Chevalier (Orsac) à Ornex dans le Pays de Gex.

Décloisonnement

À la maison d'enfants à caractère social (Mecs) Les Marmousets, des jeunes guident des personnes âgées de l'Ehpad voisin dans l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet. « Cette action se déroule avec une animatrice qui accompagne des résidents du Clos Chevalier dans le cadre de ce partenariat », explique son directeur.

Tous équipés ?

En 2013, les centres hospitaliers sont équipés pour permettre aux patients d'utiliser leur smartphone et autres tablettes numériques. Mais dans le groupe ACPPA, par exemple, seuls deux établissements sont équipés sur quarante-cinq, selon Françoise Benière, directrice de l'Ehpad* La Rose des Vents et du foyer-logement Les Marronniers à Jassans-Riottier. ●

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

« Il faut solliciter les personnes âgées qui n'ont jamais utilisé un ordinateur, car elles n'en voient pas la nécessité. »

Dominique Gelmini, directeur de l'Ehpad de Jasseron.

Clic clac

Les centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic) ne donnent pas de cours d'informatique ni d'accès à Internet, mais orientent les personnes âgées vers les centres sociaux.

• Le père André Perretant habite en appartement à la Maison Saint Joseph à Jasseron. « J'ai pris ma retraite en 2008. J'ai reçu un ordinateur en cadeau à cette occasion. Je m'en sers pour le dictionnaire Larousse surtout. »



Connexion à la demande

• Les professionnels du Centre hospitalier public d'Hauteville (CHPH) sont équipés en informatique depuis 2007, les chambres des patients le sont depuis 2008.

« C'est un réseau sécurisé mis en place avec un prestataire extérieur dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), confie Fabienne Bardon, responsable du service informatique. Les patients qui ont leur matériel peuvent se connecter à une borne payante qui leur délivre un mot de passe. »



Une question de volonté aussi

→ À Jasseron, cent six personnes séjournent à l'Ehpad Saint-Joseph (privé à but non lucratif). Moyenne d'âge : 87 ans. Depuis 2004, l'Ehpad (79 lits) dispose de bornes Wi-Fi. Pas le bâtiment Alzheimer (26 lits). « Dans l'avenir, je vais équiper tous les résidents. Je veux anticiper l'arrivée des personnes

avec leur ordinateur en installant un réseau Wi-Fi moderne et performant d'ici 2015. L'essentiel est que la personne âgée reçoive des messages, des images et continue d'exister en tant que membre à part entière d'une famille », confie le directeur, Dominique Gelmini.

Écrans et tablettes

→ À Jassans-Riottier, à l'Ehpad* La Rose des Vents (privé à but non lucratif) comme au foyer logement Les Marronniers (ACPPA), les nouvelles technologies de l'information ont toute leur place. « Nous avons un ordinateur avec Internet en accès libre à l'accueil des deux établissements, une TV avec écran d'ordinateur dans les

chambres de l'Ehpad et, pour 1 € symbolique, quinze personnes du foyer se familiarisent à l'utilisation d'une tablette numérique avec un bénévole, précise Françoise Benière, directrice. Dans le groupe ACPPA, nous sommes deux établissements équipés sur quarante-cinq » précise Françoise Benière, directrice.

INTER action

École

Emploi

Social

Rural

Handicap

Retraite

QUAND LA FRACTURE SE FISSURE...

La révolution numérique a un double mérite : elle réduit la fracture sociale et fortifie les ligaments communautaires, comme le prouve ce dossier qui plonge dans l'effervescence des initiatives autour de l'ordinateur, d'Internet et des réseaux. Commentaires en forme de blog...

L'État donneur de leçons 😞

Souvenez-vous des nano-réseaux, des Amstrad et des lignes de code. L'ordinateur devait être l'eldorado de l'école : une machine par enfant pour des enfants qui ne devaient pas être des machines. Trente ans plus tard, les tablettes numériques n'ont pas encore remplacé les quinze kilos de livres que trimbale un élève de 6^e et le tableau noir continue de régner en maître. Heureusement que le Conseil général de l'Ain et la Région subventionnent l'outil, ce qui revient à dire qu'ils financent l'usage. (Voir p.38)

Demandeur d'emploi qualifié Internet 😞

Beaucoup d'offres ne transitent pas par Pôle Emploi. En revanche tous les chômeurs sont obligés de passer par Pôle Emploi pour la gestion en agence ou en ligne de leur dossier. Le chômeur de base doit se sentir un peu plus isolé quand il lui faut consulter l'excellent site de Pôle Emploi (le plus fréquenté de France paraît-il) pour découvrir les mêmes annonces que celle qui figurent sur les panneaux de son agence. Il faut être un internaute expert pour traquer l'emploi en utilisant les réseaux spécialisés ou sociaux.

Une révolution en marche 😊

Quand l'outil est utile, l'essayer, c'est l'adopter. Le numérique a donné beaucoup de mobilité à ceux qui veulent réduire le handicap sous toutes ses formes. La distance en est un. L'expérience menée par l'association des paralysés de France est intéressante (voir p.42). La visioconférence, c'est durable : plus de déplacements, plus de risques d'accidents, du temps préservé... Que vaut-il mieux : somnoler en réunion de service ou être attentif en visioconférence ? Beaucoup d'opérateurs qui gèrent des établissements ou des services déconcentrés se posent la question. Et ça risque d'aller très vite !

Perspective d'avenir 😞

Les maisons de retraite feraient bien de se mettre rapidement au Wi-Fi, au-delà des bureaux de la direction. Un bon moyen d'aiguiser la concurrence entre les établissements : ici, Wi-Fi gratuit ! L'occasion pour les résidents de rester connectés au monde et pour les nouveaux pensionnaires utilisateurs d'Internet de ne pas s'en couper. À quelques exceptions près, l'Ain n'est pas très novateur en ce domaine. Le numérique n'est pas fait pour les vieux. Et pourtant, plus facteur de lien social, y'a pas ! ●

La percée d'Internet à la maison

Une récente enquête de l'INSEE confirme la banalisation d'Internet à la maison – 78 % des foyers sont connectés – et la percée irrésistible de l'Internet mobile, tant en usage professionnel que personnel chez les cadres et les jeunes qui gèrent ainsi, à 70 % des usages, leurs mails, se branchent aux réseaux sociaux ou téléchargent pour lire des publications.

Cette étude menée en 2012 fait écho à celles conduites en 2000 et 2007. Elle montre l'accélération très forte de l'usage du numérique grâce à Internet : 12 % des foyers connectés en 2000, 50 % en 2007, pas loin de 80 % en 2013, avec accès au haut débit dans la plupart des cas. Le phénomène touche toutes les générations, à l'exception du quatrième âge, qui n'est cependant pas en reste (8,4 %, soit cinq points de mieux qu'en 2007), et toutes les classes sociales, au point de bousculer beaucoup d'idées reçues : les chômeurs sont connectés à 85,7 % mais 15 % seulement du trafic sont consacrés à la recherche d'emploi. Face à l'envoi et la réception de mails (65 % de l'activité), les achats en ligne (40 %) et l'organisation des vacances (35 %) gagnent du terrain. La participation « à des réseaux sociaux via la création d'un profil et l'envoi de messages » a représenté la moitié de l'occupation des internautes dans les trois mois précédant l'enquête.



Anti-isolement

• Installé dans des locaux neufs depuis juillet, le centre social Mosaïque, à Chalamont, peut désormais offrir au public un réel espace informatique, ouvert à toutes les générations, avec ateliers et conseils pratiques.

« Un moyen parmi d'autres de rompre l'isolement, aussi bien des ados que des adultes ou des seniors. »



1 @ = 1 *

• Saint-Denis-lès-Bourg est la seule ville labellisée @@@ dans l'Ain. Décerné chaque année par l'Association des Villes Internet, le label – de 1 à 5 @ – souligne l'engagement concret d'une commune (ou intercommunalité) dans la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous les habitants.



Naturellement !



→ Le 14 septembre, l'œuvre de Bob Verschuereen a été installée au Jardin botanique de Genève.

→ Alliant art, nature et handicap, et croisant les publics, les rencontres transfrontalières « Naturellement ! » ont donné lieu à divers rendez-vous, du 8 au 28 septembre : échanges avec des artistes, conférence, table ronde, animations pédagogiques...

Artistes plasticiens du courant Art et nature, Bob Verschuereen, Régine Raphoz et Mireille Fulpius ont présenté, respectivement à Genève, Fort l'Écluse et Copponex (Haute-Savoie), trois installations de Land'Art* réalisées avec des travailleurs d'ESAT lors d'interventions en résidence dans trois établissements médico-sociaux : la Fondation SIGPA (Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et adultes), l'ESAT APAJH de la Côtière et du Pays de Gex, et la Ferme de Chosal. ●

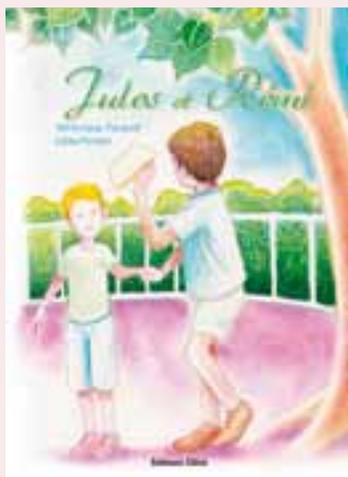
*Tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature.

Un livre/CD pour aborder la différence

→ Véronique Pacaud, salariée du secteur médico-social et présidente de l'association Cap sur Handicap, a réalisé avec Célia Portail, illustratrice de livres pour enfants, un livre/CD visant à être « un support pédagogique et éducatif pour les enfants et les adultes qui les accompagnent, afin d'aborder ensemble et en toute simplicité le sujet du handicap ».

Produit « 100 % local », imprimé et enregistré dans l'Ain, Jules et Rémi – qui est aussi un hommage posthume à son fils Rémi –, est disponible sur commande via le site Internet. ●

www.veronique-pacaud.fr



→ L'histoire d'un petit garçon différent vu par son ami d'école est complétée par des infos et liens sur le handicap.

Valoriser ses compétences avec le CFGA

→ L'AGLCA à Bourg-en-Bresse organise chaque année un cursus de formation permettant aux bénévoles associatifs de valider leurs compétences via le CFGA (certificat de formation à la gestion associative). Ouverte aux bénévoles à partir de 16 ans et aux jeunes en service civique, la formation comprend une session théorique de 36 h, répartie en 9 modules d'octobre à avril, et une session pratique d'au moins 20 jours dans une association.

Le CFGA peut être utilisé dans des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et apporte un « plus » au CV en cas de recherche d'emploi. ●

Tél. 04 74 23 29 43 – www.aglca.asso.fr

Un forum des associations au Campus de Bourg



→ Le Campus de Bourg-en-Bresse accueille plus de 600 étudiants.

→ Le 24 septembre, une vingtaine d'associations et de structures locales étaient réunies sur le site du Campus de Bourg-en-Bresse (ex-Ceuba, antenne de l'Université Jean Moulin 3). Objectif de l'événement, organisé pour la première fois par le site universitaire burgien : rencontrer et informer les étudiants sur la ville, les services, les loisirs, mais aussi les questions de santé, avec la présence du Centre de planification et d'éducation familiale et du Centre de santé publique, et de prévention routière. ●

Une aide financière pour le bassin de Montluel

→ À la suite d'une étude sur la démographie médicale réalisée par la MSA en 2007 pour le Conseil général, ce dernier a décidé d'intervenir dans l'accompagnement des collectivités. Au vu des difficultés d'accès aux soins recensées sur le bassin de Montluel, il vient de valider le projet d'étude sur l'organisation des soins de premiers secours proposé par la Communauté de communes du canton de Montluel (3CM). Une aide financière est accordée pour l'élaboration du projet médical de bassin sur la base de 50 % du coût hors taxes de l'étude, plafonnée à 25 000 €. En 2013, la 3CM est la deuxième collectivité à solliciter le Département, après celle des Monts Berthiand. ●

Comme une lettre à l'ESAT

CAF DE L'AIN ET ADAPEI ONT PASSÉ UN MARCHÉ : L'ESAT DU PENNESSUY DE BOURG-EN-BRESSE OUVRE CHAQUE JOUR LE COURRIER DE LA CAISSE. UNE MISSION D'UNE REDOUTABLE COMPLEXITÉ QUI NE TOLÈRE NI ERREUR NI OUBLI. COMME LA CAF DE L'AIN EST RÉFÉRENTE AU NIVEAU NATIONAL POUR LES OUTILS DE NUMÉRISATION, CETTE EXPÉRIENCE EST SUIVIE AVEC INTÉRÊT.

La lettre est manuscrite, semée de mots qui tremblent. Nicolas découpe le pourtour blanc pour ne garder que le texte qu'il scotche sur une feuille de papier. Le tout est photocopié et remis dans le dossier. L'enveloppe déchirée finit à la corbeille. Face à lui, Lætitia compte, recompte et décompte. Le monde peut bien s'effondrer, elle compte et sépare chaque dossier d'une page jaune. Maryse surveille à distance... On entend les mouches voler, même quand Stéphane raconte dans son coin ses souvenirs de vacances.

La première demi-heure est passée ; chacun a pris sa vitesse de croisière. Au moindre écueil et doigt levé, le moniteur accourt. Un job vraiment difficile et tellement compliqué qu'il a fallu mettre au point un référentiel : un tableau en couleur qui s'allonge sur six pages pour énumérer les cas particuliers. Pire qu'un tarif douanier ! Autant d'exceptions, autant de consignes. Qu'importe, les salariés de cet atelier, ouvert en mai au sein même de l'ESAT du Pennessuy, relèvent le défi : tous les jours ouvrables, ils trient le courrier envoyé à la CAF de l'Ain qui reçoit en moyenne 2 300 plis chaque matin. Taux d'erreur toléré : moins de 3 %. L'exploitation du travailleur handicapé par l'administration ? Pas du tout : un

vrai marché (un appel d'offres) avec un vrai challenge (accomplir un travail de valide), de redoutables contraintes (être ouvert toute l'année, remplacer les absents, respecter la confidentialité, etc.), une exigence de qualité (formation à l'appui). Au bout du compte, une belle fierté qui permet à certains de flamber devant les copains. Au départ, c'était loin d'être gagné.

C'est à l'arrivée du chariot poussé par Maryse que le compte à rebours se met en marche : 9 h - 13 h... Quatre heures pour trier, classer par format, ouvrir à la machine, ordonner en fonction du contenu des montagnes d'enveloppes arrivées par la Poste, déposées ou transmises par d'autres administrations. Lætitia a reçu la délicate mission de trier. Elle compte et recompte... C'est le meilleur moyen de vérifier qu'on n'a rien oublié. Égarer une pièce, mélanger les dossiers. Catastrophe ! La sacro-sainte page jaune qui sépare chaque dossier est gage de sécurité. Et Maryse, la monitrice, est là pour contrôler.

Comprendre les pattes de mouche

Les enveloppes ouvertes sont réparties selon les postes. Il y a en huit dans cette salle aménagée pour la circonstance. Des piles de bandes de couleur servent de remparts ; pas

d'agrafeuse, c'est prohibé, mais du scotch compatible avec le scanner ; des boîtes de trombones, une paire de ciseaux, un bout de doigt en caoutchouc pour compter et recompter. Tout l'attirail du parfait employé de bureau. Sauf que là, on ne s'amuse pas. Chacun lit, relit, décrypte même parfois des courriers semés d'embûches abscones. On classe, on compte, on recompte. Étonnant ! Première mission, quelquefois impossible : trouver le numéro d'allocataire qui est la clé d'entrée de tout courrier. Vérifier ensuite que le dossier a bien toutes ses pièces. Savoir à qui il est adressé. Faire la différence entre les bénéficiaires du RSA comme-ci et du RSA comme-ça. Comprendre, y compris les pattes de mouche, les imprimés et les nota bene.

Aucun de ces défricheurs de courrier n'est handicapé de la comprenote. Une capacité de d'analyse et de traitement qui a émerveillé tous ceux qui les ont accompagnés et qui a fait dire à certains qu'il n'est pas sûr que tous les valides puissent en faire autant. C'est quand Christian ou Maryse interviennent pour épauler et trancher que l'on découvre le handicap. Sourd et muet, autiste, abîmé... Certains salariés de l'ESAT, sélectionnés sur des critères d'autonomie et de mobilité, ont renoncé tant la concentration était usante.



→ 9 h : réception du courrier à la CAF.



→ Nicolas et Véronique en plein travail.



Tous ceux qui ont été formés interviennent à tour de rôle trois jours par semaine. Un vrai travail de bureau pour un client qu'ils connaissent bien en tant que salariés et au gré de missions très variées. Un emploi normal payé 3 e l'enveloppe, qu'elle soit mince ou épaisse.

Pour l'ESAT du Pennessuy, le pari n'était pas gagné d'avance. Il a fallu beaucoup de culot – et autant de lucidité – à l'ADAPEI de l'Ain pour répondre à cet appel d'offres. Christian Pithioud en convient : « *Au début, on a peur de ne pas y arriver. Même nous moniteurs, nous avons dû nous adapter, progresser.* »

Nous sommes dans le zéro papier

Le cahier des charges rédigé par la Caf de l'Ain était léonin. « *Nous n'avons pas droit à l'erreur. Aucune pièce ne doit être égarée, d'autant que les allocataires peuvent maintenant suivre leur dossier en ligne. L'agent qui le traite le voit apparaître à l'écran puisque nous sommes dans le zéro papier* », expliquent Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice, et Marie-Pierre Bailly, chef de service qui s'est beaucoup investie dans ce dossier. Respect des délais, réactivité, fiabilité, confidentialité. Le marché a été vécu par les deux partenaires comme un challenge, pas comme



→ Laëtitia classe les plis par format.

un passe-droit. De l'estime, de l'humain, de la compréhension, mais pas de concession.

Tout le monde y a gagné : « *Le propos, pour la Caf, n'est pas de réduire le personnel, mais d'externaliser des tâches pour mieux les mutualiser – l'État nous l'impose – et nous concentrer sur nos missions d'accueil et d'accompagnement. Au passage, nous remplissons nos obligations en matière d'emploi des personnes handicapées.* » Sans compter que les difficultés rencontrées par l'Adapei dans la compréhension des attentes de la Caf et dans la mise en œuvre du marché ont permis aux services de réfléchir pour simplifier procédures et imprimés.

Pas facile d'accepter que votre travail soit confié à un handicapé. Ce sentiment a été vite balayé : tout le monde a progressé. Les salariés de l'ESAT, qui prouvent que le travail

adapté, ce n'est pas seulement mettre un truc dans un machin ; les encadrants, qui ont mené un formidable travail de formation ; les services de la Caf, qui ont une obligation de résultat. L'expérience avait valeur de test : depuis le 15 septembre, le courrier de la Caf de Savoie est traité par l'ESAT de Marboz.

Chaque jour, vers 13 h, quand revient le courrier trié à la Caf, les scanners ultra-rapides du service numérisation avalent les dossiers préparés par l'ESAT et en font du zéro papier. On compte, on recompte, on vérifie, on contrôle même des lots pour s'assurer qu'on ne dépasse pas le seuil des 3 % d'erreur. Les agents ont désormais beaucoup plus de temps pour traquer les cas particuliers. Chaque dossier est numérisé. Il va pouvoir être traité dans le fond et non plus dans la forme. ● **A.G.**



→ Maryse et Jacques, deux des moniteurs qui assurent la formation et le suivi.



→ Retour à la CAF où chaque dossier est scanné.



© Julie Bureau

TOUS CONNECTÉS

La déferlante Internet

ALORS QUE L'INFORMATIQUE ET INTERNET SE SONT GÉNÉRALISÉS EN EUROPE, DES DISPARITÉS D'ACCÈS ET D'USAGE PERSISTENT.

Un quart de la population européenne n'a jamais utilisé Internet. Tous n'en sont pas exclus par l'argent ou l'impossibilité de se connecter : une grande partie sont des indifférents, complétés par une minorité de récalcitrants. La progression d'Internet dans les foyers a pourtant été rapide, même si elle semble marquer le pas depuis un an ou deux (notamment en France). Elle recouvre par ailleurs de nettes disparités : dans 8 pays les non-utilisateurs sont marginaux (moins de 10 %), dans 5 pays ils représentent entre un tiers et la moitié de la population. Le maximum est atteint en Bulgarie, Roumanie et Grèce.

Fossé des générations

Globalement, les principaux facteurs de discrimination sont l'âge et le niveau d'instruction. Un Européen de plus de 55 ans sur deux n'a jamais utilisé Internet, principalement par « manque d'intérêt ». C'est le fossé des générations et donc la promesse d'un avenir plus numérique : tous pays confondus, un jeune* sur 25 seulement n'a jamais utilisé Internet, de même qu'un adulte sur 7 (24-54 ans)... Autre facteur discriminant : les Européens entre 25 et 54 ans avec les niveaux d'études les moins élevés utilisent deux fois moins Internet que les plus

diplômés. La différence est cependant nettement moins marquée pour les jeunes. Enfin, les populations des zones rurales et faiblement peuplées d'Europe sont également beaucoup moins « connectées ».

Internaute, de gré ou de force

L'Islande, la Norvège, la Suède et le Danemark ont le plus fort taux d'utilisateurs réguliers d'Internet (plus de 90 %). En 2010, la Finlande a été le premier pays au monde à inscrire l'accès au très haut débit dans les droits citoyens, en s'engageant à connecter tous les foyers d'ici 2015.

Le premier challenge, pour les pays européens, est pourtant de permettre à tous leurs citoyens d'utiliser Internet en levant les freins matériels, financiers et culturels. En France par exemple, la progression du nombre de foyers connectés et d'utilisateurs réguliers ralentit depuis deux ans. Les Britanniques s'interrogent : plutôt que d'investir dans le très haut débit, ne serait-il pas plus pertinent d'améliorer d'abord la couverture et l'accès à Internet (20 % des foyers ne sont toujours pas connectés) ? ● **A.B.**

(source : Eurostat)

*Agé de 16 à 24 ans

DÉTAILS

→ Ordinateur

77 % des foyers européens sont équipés d'un ordinateur.

→ Politique

20 % des Européens lisent ou postent des avis sur des sujets politiques ou sociaux sur Internet, via les réseaux sociaux. En tête : les citoyens de Finlande, d'Islande, de Lettonie et Lituanie, à l'opposé des Français, des Belges et des Polonais.

→ Réseau social

Plus d'un Européen sur deux possède un profil sur un réseau social (Facebook, Twitter), ce taux étant inversement proportionnel à l'âge. L'Europe totalise 230 millions d'utilisateurs actifs de Facebook. 10 % des Européens sont membres d'un réseau professionnel (type LinkedIn).

→ Usage

- 80 % des utilisateurs d'Internet le font pour chercher des informations sur l'alimentation et les services.
- 53 % pour des informations liées à la santé.
- 54 % pour des informations liées aux voyages et l'hôtellerie.
- 56 % lisent la presse en ligne (seulement 38 % pour les Français, taux le plus faible d'Europe).
- 52 % utilisent Internet pour les services bancaires.
- 43 % font des achats en ligne. ●



une école



École de Gestion
et de Commerce



Entrepreneuriat

Immersion
en entreprise

Bachelor



MARKETING

AIN

Bourg-en-Bresse

E-business



Interculturel

International



STAGES

Management

Inscription sur APB



CHOREGRAPHIC BOURG - 04 74 24 69 13



**Inscription sur
Admission Post Bac** entre le 20 janvier et le 20 mars.

- Journées Portes Ouvertes : 11 décembre, 11 janvier, 8 février, 15 mars
- Journée de l'Enseignement Supérieur : 29 janvier

EGC (École de Gestion
et de Commerce) de l'Ain
80, rue Henri de Boissieu
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 14 19 10
egc@ain.cci.fr

FLORALIES

DE BOURG-EN-BRESSE

2013, COULEURS TROPICALES



Photos : Yves Thommerieux - Fotolia - Stefan Körber/Unclisam

www.aintereexpo.com



8 AU 17 NOVEMBRE 2013


AINTEREXPO